



Monitoring de la bureaucratie 2022

LINK

Février 2023



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique

Impressum

Mandant de l'étude et éditeur

Secrétariat d'État à l'économie SECO, Direction de la promotion économique, secteur Politique PME

Auteurs

Katrin Wattenhofer

Susanne Graf

Groupe d'accompagnement SECO

Martin Godel

Markus Willimann

Adresse

LINK

Baslerstrasse 60

8048 Zürich

www.link.ch

Table des matières

1	Résumé.....	4
2	Situation initiale et objectifs.....	8
3	Résultats du monitoring de la bureaucratie 2022	9
3.1	Charge ressentie subjectivement et charge effective en raison de réglementations, et leur évolution depuis 2018.....	9
3.2	Charge ressentie subjectivement et charge effective – classement et comparaison avec 2018 16	
3.3	Évolution ressentie de la charge – classement et comparaison avec 2018.....	20
3.4	Charge administrative interne et externe (h/CHF par mois).....	22
3.5	Perception subjective de la charge – Top 6 en détail.....	24
3.6	Propositions des entreprises pour améliorer certaines prescriptions légales concrètes et allègements consécutifs à la modification de prescriptions depuis 2018	30
4	Charge administrative par branche.....	34
4.1	Vue d'ensemble des trois premiers domaines par branche	34
4.2	Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par branche	35
5	Charge administrative par canton.....	40
5.1	Vue d'ensemble des trois premiers domaines par canton.....	41
5.2	Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par canton	42
6	Descriptif de l'étude.....	46
6.1	Méthodologie et déroulement de l'enquête.....	46
6.2	Population de base et tirage de l'échantillon	47
6.3	Taux de retour et couverture de l'échantillon.....	48
6.4	Structure de l'échantillon.....	50
6.5	Questionnaire.....	51
6.6	Intervalle de confiance	51
6.7	Adaptations par rapport à la vague d'enquête de 2018.....	52
7	Annexe – Questionnaire.....	53

1 Résumé

LINK a réalisé en 2022, sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), une enquête auprès d'entreprises implantées en Suisse sur le thème des «charges administratives liées aux réglementations dans les entreprises suisses». Au total, 4818 entreprises ont été sollicitées et 1525 ont participé à l'enquête (voir Descriptif de l'étude, chapitre 6). Les résultats de l'enquête sont représentatifs de la Suisse du fait de l'échantillonnage et de la pondération réalisée.

Les objectifs centraux de cette enquête consistent

- 1) à mesurer la charge des entreprises résultant des prescriptions légales à tous les niveaux (réglementations de la Confédération, des cantons, des communes et internationales) et à identifier les domaines et prescriptions légales jugés particulièrement contraignants.

L'enquête ayant déjà été réalisée en 2012¹, en 2014 et en 2018, la présente édition vise également

- 2) à analyser l'évolution de la charge administrative dans le temps,
- 3) à effectuer une comparaison transversale entre des branches économiques, tailles d'entreprise et cantons différents afin de déceler d'éventuelles différences et, comme 4^e objectif, à mettre en évidence les potentiels d'optimisation.

Les résultats ventilés selon ces quatre objectifs sont résumés ci-après.

Identification des domaines et dispositions légales jugés particulièrement contraignants

Afin de déterminer les domaines ou les prescriptions légales qui génèrent une charge administrative importante pour les entreprises, 24 domaines de réglementation répartis dans les catégories assurances sociales, taxes et impôts, personnel, infrastructure, dispositions générales et dispositions sectorielles ont été soumis à l'évaluation des entreprises (voir questionnaire en Annexe). La charge subjective des entreprises (faible à élevée), la charge effective – mesurée en heures par mois – ainsi que l'évolution (perçue subjectivement) de cette charge (fortement diminué à fortement augmenté) ont été évaluées sur la base de ces 24 domaines.

Les **cinq domaines générant la charge subjective la plus élevée** sont les **Projets de construction**, l'**Hygiène alimentaire**, l'**Importation et exportation (de marchandises)**, l'**Obtention d'autorisations** et l'**Expansion des installations de production**. Pour ces domaines, plus de la moitié des entreprises concernées ont indiqué que les dispositions légales entraînaient une charge élevée ou plutôt élevée. Lors de la dernière enquête, réalisée en 2018, les Projets de construction, l'Hygiène alimentaire et l'Importation et exportation figuraient déjà (dans le même ordre) dans le top 3 des domaines représentant la charge subjective la plus élevée.

Outre la charge subjective, les entreprises ont également été interrogées sur le nombre d'heures qu'elles consacrent en moyenne par mois aux différentes dispositions légales, cela afin de déterminer leur **charge effective** et d'établir un lien entre cette dernière et la charge subjective. Il s'avère que les deux domaines en tête du classement – Projets de construction et Hygiène alimentaire – présentent également les valeurs les plus élevées en termes de temps, avec plus de trois heures par mois (médiane). Avec plus de deux heures par mois, le temps consacré aux domaines **Importation et**

¹ Les valeurs de 2012 ne sont pas incluses dans ce rapport car elles font défaut pour certaines questions et ne sont pas toujours disponibles sous une forme comparable.

exportation (à la 3^e place pour ce qui est de la charge subjective) et **Présentation des comptes/révision** (à la 7^e place) est nettement supérieur à celui dédié aux autres domaines (moins de deux heures). En 2018 déjà, ces quatre domaines étaient ceux qui nécessitaient l'investissement en temps le plus élevé.

Déclarations sur l'évolution de la charge administrative dans le temps

Alors qu'en 2018, l'**évaluation de la charge subjective globale dans l'entreprise** sur l'échelle de (plutôt) faible à (plutôt) élevée n'avait révélé aucun changement par rapport à 2014, on a observé en 2022 une **diminution significative de la charge**² ressentie. 60 % des entreprises interrogées ont considéré la charge comme (plutôt) élevée, et 40 % comme (plutôt) faible. En 2014 et en 2018, la charge ressentie par les deux tiers environ des entreprises était (plutôt) élevée, tandis que seulement un tiers d'entre elles la jugeaient (plutôt) faible.

En ce qui concerne l'évolution (subjective) de la charge administrative globale, cette dernière avait augmenté significativement entre 2014 et 2018. Elle a **diminué significativement** en 2022 par rapport à 2018, tout en restant bien plus élevée qu'en 2014. Par rapport à 2018, la proportion d'entreprises affirmant que la charge administrative **n'a pas évolué a augmenté significativement**.

En observant l'**évolution subjective de la charge** depuis 2018 dans les différents domaines de réglementation évalués, on s'aperçoit que la proportion des entreprises signalant une **augmentation** est la plus élevée dans les domaines **Droit du travail/conditions de travail** et **Législation environnementale**. En 2018, déjà, c'est dans le premier de ces domaines que l'on constatait la plus forte augmentation. Venait ensuite la **Présentation des comptes/révision**, qui est maintenant remplacée par la **Sécurité au travail**, les **Contrôles administratifs** et l'**Obtention d'autorisations**.

S'agissant de l'**évolution de la charge subjective entre les enquêtes de 2018 et de 2022**, les **diminutions les plus fortes** peuvent être observées dans les domaines **Taxe sur la valeur ajoutée** et **Présentation des comptes/révision**. Les différences ne sont toutefois pas significatives. La **plus forte augmentation** de la charge subjective apparaît dans les domaines de réglementation touchant l'**Expansion des installations de production** et les **Projets de construction**.

La **charge effective liée aux prescriptions légales agrégée sur l'ensemble des domaines** n'a que très peu augmenté depuis 2018. Alors que les entreprises interrogées l'évaluaient à l'époque à 19,0 heures par mois (médiane), elle était de 20,0 heures par mois en 2022. Cette différence n'étant toutefois pas significative, on peut affirmer qu'en moyenne, il n'y a **pas eu de changement démontrable entre 2018 et 2022 au niveau de la charge effective**.

Dans l'ensemble, la **charge subjective a plutôt diminué par rapport à 2018**, tandis que la **charge effective (en heures) n'a pas connu d'évolution significative**.

On a également demandé aux entreprises d'estimer la **charge administrative interne** (en heures par mois) occasionnée par les catégories proposées. Il s'avère que celle-ci a **diminué** par rapport à 2018. En 2022, un **nombre significativement supérieur d'entreprises** ont indiqué que leur **charge administrative interne** représentait **moins de cinq heures par mois**.

Parallèlement à cela, les entreprises interrogées ont aussi été priées d'évaluer leurs **charges mensuelles externes** sur la base des coûts mensuels effectifs en francs suisses. **Aucun**

² Tous les tests de signification sont définis avec un seuil de 5 %, c.-à-d. une probabilité d'erreur de 5 %. Une différence statistiquement significative à un niveau de 5 % indique que la différence n'a pas été mesurée par hasard, mais qu'elle se reflète avec une probabilité de 95 % sur la population de base.

changement n'a été observé dans ce domaine par rapport à 2018. Après extrapolation aux quelque 206 000 PME qui emploient au moins trois personnes en Suisse, on obtient un résultat d'environ 525 millions de francs de coûts mensuels externes occasionnés par les charges administratives en lien avec la réglementation, soit un total de 6,3 milliards de francs par an.

Comparaison transversale entre des branches économiques, tailles d'entreprise et cantons différents

Si l'on compare la charge subjective **entre les différentes branches**, on remarque que le **domaine de réglementation Projets de construction** génère la **charge subjective la plus lourde** – hormis dans le secteur de la construction, où il n'arrive qu'en deuxième position. C'est dans la **branche des services** qu'on recense la **plus forte proportion d'entreprises ayant indiqué une charge administrative (plutôt) élevée** pour ce domaine. Aux yeux du **secteur de la construction**, c'est la **Sécurité au travail** qui engendre la charge subjective la plus élevée. Malgré ces similitudes, on observe également **d'importantes différences** entre les branches en ce qui concerne la charge ressentie: si le domaine Projets de construction représente la principale charge subjective pour cinq des six branches considérées, **la position des autres domaines dans le classement diffère** clairement **selon la branche**.

La tendance observée lors des deux précédentes vagues se confirme en 2022: **plus l'entreprise est grande**, plus la charge administrative subjective s'accroît. On a également constaté en 2018 que l'augmentation ressentie de la charge administrative avait tendance à s'accroître elle aussi, depuis 2014, avec la taille des entreprises. En 2022, on a toutefois observé une diminution de la charge administrative ressentie par les grandes entreprises comparativement à l'enquête précédente. Comme en 2018, la plupart des grandes entreprises ont également indiqué nettement plus d'heures que les PME en ce qui concerne la **charge administrative effective**. Ce n'est que dans le domaine de la Création d'entreprise que les PME mentionnent en moyenne plus d'heures de travail que les grandes entreprises. Concrètement, ce sont les domaines **Importation et exportation, Hygiène alimentaire, Projets de construction et Présentation des comptes/révision** qui ont engendré le plus d'heures de travail pour les PME en 2022.

Dans les cantons de **Zurich**, d'**Argovie** et de **Berne**, une grande partie des entreprises perçoivent le domaine des **Projets de construction** comme une charge (plutôt) élevée. Les valeurs élevées qui lui sont attribuées ne sont dépassées que par l'**Hygiène alimentaire** dans le canton de Berne, et par le domaine **Formation professionnelle et apprentissage** dans le canton d'Argovie. Ces deux domaines ne présentent toutefois qu'un petit nombre de cas et doivent donc être interprétés avec prudence.

Dans la mesure où l'échantillon a été augmenté également en 2022 dans le **canton de Zurich**, les déclarations au niveau cantonal y sont les plus fiables et les plus précises d'un point de vue statistique. Dans le canton de Zurich, ce sont les domaines **Projets de construction, Expansion des installations de production et Importation et exportation** que les entreprises considèrent le plus souvent comme une charge (plutôt) élevée.

Mise en évidence de potentiels d'optimisation

Comme en 2018, les entreprises interrogées ont pu, dans le cadre d'une question ouverte, indiquer les réglementations qu'elles simplifieraient pour réduire la charge administrative et les améliorations

concrètes qui en résulteraient selon elles. C'est une nouvelle fois la **Taxe sur la valeur ajoutée** qui a été le plus souvent citée. Viennent ensuite les **Projets de construction** et l'**Impôt à la source**.

Pour ce qui est des améliorations proposées, **une simplification ou une standardisation des processus** ainsi que la **numérisation** reviennent le plus souvent. **Une standardisation, une harmonisation ou une diminution du nombre de lois** a également été suggérée à de nombreuses reprises.

Les entreprises souhaitent surtout **une simplification et une standardisation des processus** dans les trois domaines les plus souvent mentionnés (Taxe sur la valeur ajoutée, Impôt à la source et Projets de construction).

La numérisation et les offres en ligne sont en outre les mesures les plus souvent citées comme ayant contribué à l'allégement administratif depuis 2018.

Secrétariat d'État à l'économie (SECO):

Le SECO est le centre de compétence de la Confédération pour toutes les questions de politique économique. Son but est d'assurer une croissance économique durable. À cet effet, il définit et met en place le cadre général de l'activité économique.

LINK:

L'institut LINK est le leader suisse de la recherche marketing et sociale. Répondant aux plus hautes exigences en termes de qualité, LINK offre une gamme complète d'outils et de méthodologies pour réaliser les études les plus pointues grâce à une expertise reposant sur de longues années d'expérience.

2 Situation initiale et objectifs

Le monitoring de la bureaucratie relève la charge ressentie subjectivement ainsi que l'investissement temporel et financier généré au sein des entreprises par les dispositions légales et les réglementations. L'objectif de cet instrument est de suivre l'évolution de la charge bureaucratique des entreprises en Suisse et d'identifier le potentiel d'action de la Confédération et des cantons. Cette étude a été réalisée pour la première fois en 2012 puis réitérée en 2014 et en 2018. La quatrième vague d'enquête a été menée d'octobre à décembre 2022 (voir chapitre 6 – Descriptif de l'étude).

Le questionnaire destiné aux entreprises a été envoyé à une sélection de 4818 entreprises représentatives de Suisse. Des PME³ et des grandes entreprises⁴ ont été interrogées. L'objectif central du monitoring de la bureaucratie est de mesurer la charge ressentie par les entreprises et résultant des dispositions légales à tous les échelons (réglementations de la Confédération, des cantons, des communes et internationales). Sont traités en l'occurrence les résultats des questions de recherche suivantes:

- **Identification des domaines et dispositions légales jugés particulièrement contraignants**
- **Déclarations sur l'évolution de la charge administrative dans le temps**
- **Comparaison transversale entre des branches économiques, tailles d'entreprise et cantons différents**
- **Mise en évidence de potentiels d'optimisation**

Notes pour l'interprétation des résultats

Les valeurs basées sur un **petit nombre de cas (n < 100)** sont assorties d'un astérisque (*). Il convient de considérer et d'interpréter ces données avec prudence car leur fondement statistique n'est pas suffisamment fiable pour permettre des comparaisons.

Les valeurs basées sur un **très petit nombre de cas (n < 30)** sont assorties de deux astérisques (**).

Ces valeurs ne sont pas assez précises et leur fondement statistique n'est pas fiable, de sorte qu'elles ne peuvent être interprétées avec pertinence ni comparées avec d'autres valeurs.

³ PME: micro-entreprise: 3 à 9 collaborateurs; petite entreprise: 10 à 49 collaborateurs; entreprise moyenne: 50 à 249 collaborateurs

⁴ Grande entreprise: 250+ collaborateurs

3 Résultats du monitoring de la bureaucratie 2022

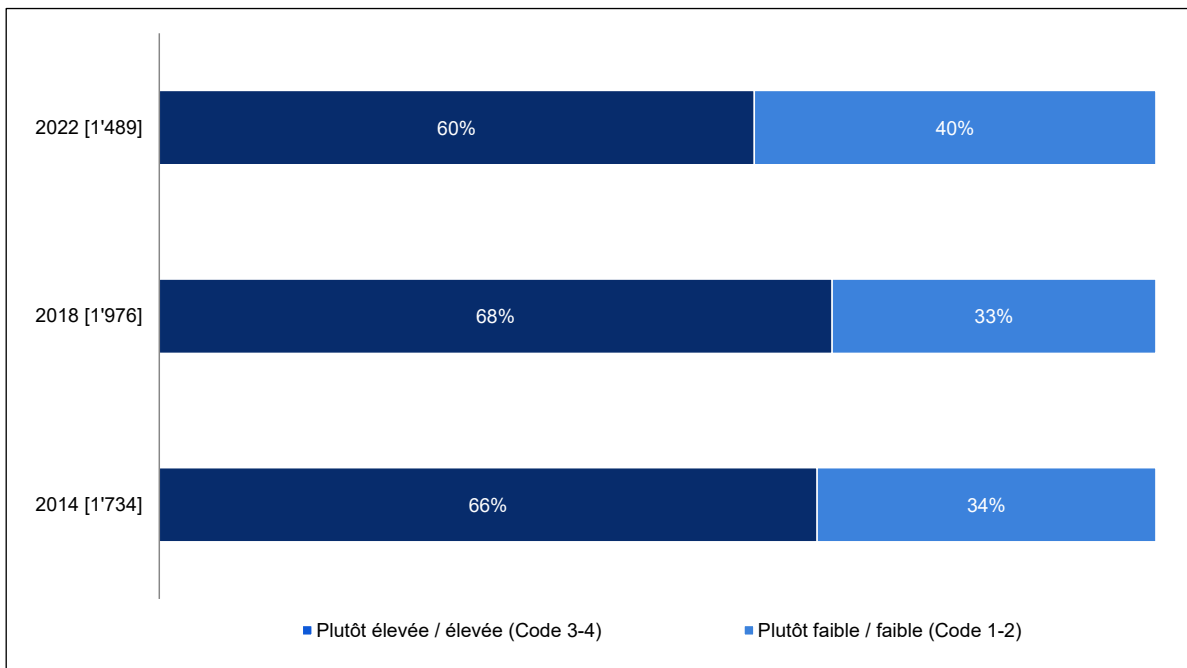
3.1 Charge ressentie subjectivement et charge effective en raison de réglementations, et leur évolution depuis 2018

3.1.1 Charge ressentie subjectivement et charge effective

Le graphique 1 montre la répartition des réponses concernant la charge ressentie subjectivement par les entreprises suisses en raison des prescriptions légales. Les entreprises ont évalué cette question relative à la charge administrative sur une échelle à quatre modalités (charge faible / plutôt faible / plutôt élevée / élevée). Le graphique 1 (de même que les graphiques suivants) présente ces réponses sur une échelle simplifiée à deux modalités: «charge (plutôt) faible» et «charge (plutôt) élevée». La question représentée a été posée pour la première fois en 2014 vu qu'elle se prête parfaitement à une comparaison sur le long terme.

Alors que les réponses à cette question avaient très peu évolué (pas de changement statistiquement significatif) entre 2014 et 2018, on a observé une nette différence en 2022: la proportion des entreprises qui jugent la charge administrative globale (plutôt) élevée se situe à près de 60 % en 2022 et a donc diminué de huit points de pourcentage par rapport à 2018. Il s'agit là d'une évolution statistiquement significative par rapport à 2018 et à 2014. On observe la même tendance pour la valeur moyenne, qui est significativement inférieure à celle constatée en 2018 (2022: 2,71; 2018: 2,81; 2014: 2,77). Par rapport aux précédentes enquêtes, la diminution de la charge subjective a donc été nettement ressentie par les entreprises.

Figure 1: Charge administrative globale ressentie subjectivement – 2014, 2018 et 2022



Q01a: Comment évaluez-vous la charge administrative due aux réglementations étatiques pour votre entreprise dans son ensemble? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée | * Jusqu'en 2018, la question était «Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble?».

Le tableau ci-dessous indique la charge ressentie subjectivement par rapport à la charge effective durant les dernières années de réalisation de l'étude. La charge effective a été mesurée à l'aide d'une question ouverte qui permettait aux répondants d'estimer les heures consacrées à chaque disposition légale ou domaine de réglementation évalué(e) (voir questionnaire en Annexe). Le nombre d'heures indiqué a été additionné et regroupé par entreprise pour toutes les dispositions légales évaluées (< 20 h / 20-40 h / > 40 h par mois) afin d'obtenir la charge effective par entreprise.

Figure 2: Charge ressentie subjectivement et charge effective par mois – 2014, 2018 et 2022

	Charge effective en heures par mois											
	<20 heures			20-40 heures			>40 heures			Total		
	2022	2018	2014	2022	2018	2014	2022	2018	2014	2022	2018	2014
Charge subjective	Charge (plutôt) faible 2022	28.6%		8.4%			6.2%			43.2%		
	Charge (plutôt) faible 2018	24.2%		6.1%			6.3%			36.5%		
	Charge (plutôt) faible 2014	25.0%		5.5%			3.6%			34.2%		
	Charge (plutôt) élevée 2022	22.1%		11.2%			23.5%			56.8%		
	Charge (plutôt) élevée 2018	28.9%		13.9%			20.7%			63.5%		
	Charge (plutôt) élevée 2014	28.7%		14.2%			22.9%			65.8%		
	Total 2022	50.7%		19.6%			29.7%			100%		
	Total 2018	53.1%		19.9%			27.0%			100%		
	Total 2014	53.7%		19.8%			26.5%			100%		

Q01a: Comment évaluez-vous la charge administrative due aux réglementations étatiques pour votre entreprise dans son ensemble? Indiquez votre réponse sur l'échelle de faible à élevée..

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. (Item 1-25)

Base: n = [2022: 741]; n = [2018: 1019]; n = [2014: 1086 | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q01a) | Question ouverte (Q02b)

La moitié des entreprises interrogées en 2022 (50,7 %) ont fait état d'une charge effective générée par les dispositions légales de moins de 20 heures par mois. Cette proportion a diminué par rapport à 2018 et à 2014 (2018: 53,1 %; 2014: 53,7 %). La proportion des entreprises auxquelles cette charge a nécessité 20 à 40 heures par mois en 2022 s'établit à 19,6 %; elle n'a donc que très légèrement diminué par rapport aux vagues précédentes (2018: 19,9 %; 2014: 19,8 %). Les entreprises qui ont dû consacrer plus de 40 heures par mois aux tâches administratives représentaient 29,7 % de la totalité en 2022, une proportion légèrement supérieure aux vagues précédentes (2018: 27,0 %; 2014: 26,5 %). Sur les huit dernières années, on observe donc une augmentation continue du nombre d'heures effectives. Cependant, les valeurs enregistrées pour la catégorie du milieu sont majoritairement restées constantes; ce sont surtout celles des deux autres catégories qui ont évolué.

Pour savoir si l'augmentation du nombre d'heures effectives se reflète également dans la valeur moyenne, le mieux est de s'intéresser à la médiane, qui constitue un indicateur plus adapté puisqu'il est plus solide que la moyenne arithmétique par rapport aux valeurs extrêmes. La médiane, qui était de 19,0 heures par mois en 2018, est passée à 20 heures par mois (+ 1 heure) en 2022. Cependant, étant donné que cette différence n'est pas statistiquement significative, on ne peut pas observer de changement par rapport à 2018 en ce qui concerne la charge effective.

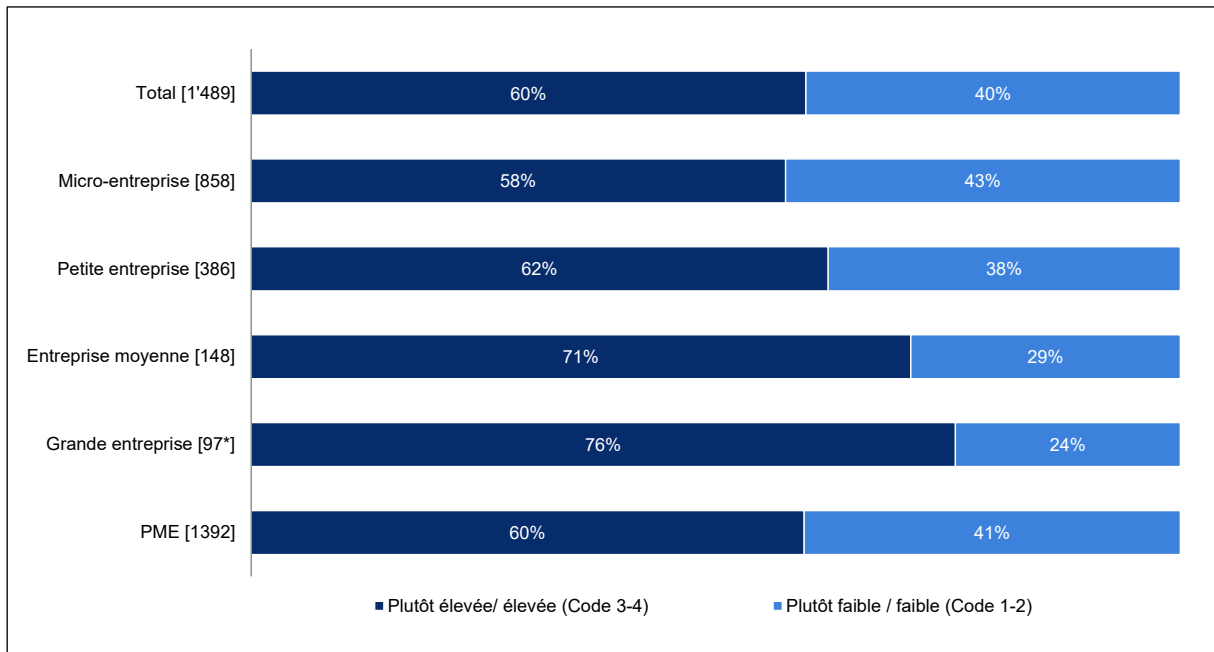
En observant d'un peu plus près les heures effectives et la charge subjective différenciée dans les lignes du tableau 2, on constate que, dans la plupart des cas, les valeurs relevées en 2022 divergent de celles enregistrées lors des deux vagues précédentes. Alors qu'en 2014 et en 2018, une grande partie des entreprises ayant ressenti subjectivement une charge élevée indiquaient devoir investir moins de 20 heures par mois (28,9 % du total), cette proportion a diminué en 2022 (22,1 % du total). La part d'entreprises ayant ressenti subjectivement une charge élevée et ayant indiqué consacrer plus

de 40 heures par mois aux tâches administratives a elle aussi augmenté (2022: 23,5 % du total; 2018: 20,7 % du total). Il en va de même pour la proportion des entreprises qui ont ressenti une charge (plutôt) faible et qui y ont effectivement consacré moins de 20 heures par mois (2022: 28,6 % du total; 2018: 24,2 % du total). Dans le groupe des entreprises qui ont fait état d'une charge (plutôt) faible, la proportion de celles dont la charge est en réalité élevée (> 40 h/mois) n'a quasiment pas évolué par rapport à 2018 (la différence n'est que de 0,1 %).

Dans l'ensemble, une comparaison de la charge effective et de la charge subjective permet d'observer un rapprochement de ces valeurs: en 2022, les entreprises effectivement confrontées à une charge importante (> 40 h/mois) ont ressenti plus souvent qu'en 2018 une charge (plutôt) élevée, et celles dont la charge réelle est moins importante (< 20 h/mois) l'ont également ressentie plus souvent comme (plutôt) faible. Par conséquent, la répartition des valeurs en 2022 s'est à nouveau rapprochée de celle attendue (une charge effective élevée se traduit par une charge subjective (plutôt) élevée, et inversement). Par ailleurs, on remarque que la charge subjective a globalement plutôt diminué, tandis que le nombre d'heures a plutôt augmenté.

Le graphique 3 montre la charge administrative subjective globale selon la taille des entreprises. Comme en 2014 et en 2018, on a clairement constaté en 2022 que la charge administrative subjective augmentait avec la taille de l'entreprise.

Figure 3: Charge administrative subjective globale par taille d'entreprise



Q01a: Comment évaluez-vous globalement la charge administrative occasionnée par les réglementations étatiques dans votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée | * petite base

Concrètement, 58 % des micro-entreprises (entre 3 et 9 collaborateurs) et 62 % des petites entreprises (entre 10 et 49 collaborateurs) ont jugé la charge due aux prescriptions légales comme (plutôt) élevée. Au sein des entreprises de taille moyenne (entre 50 et 249 collaborateurs) et des grandes entreprises (250 collaborateurs ou plus), cette proportion était bien plus importante (respectivement 71 % et 76 %). Les différences en matière de charge sont statistiquement significatives. Les résultats pour le groupe des grandes entreprises doivent toutefois être interprétés avec prudence car ils concernent un faible nombre de cas.

Pour évaluer plus en profondeur si la perception subjective de la charge effective varie en fonction de la taille des entreprises, les heures effectives sont présentées par rapport à la charge subjective et par rapport à la taille des entreprises dans le tableau 4. En raison du faible nombre de cas (< 50), les données des grandes entreprises ne peuvent cependant pas être comparées de manière statistiquement fiable avec celles des PME. Même si les grandes entreprises ont tendance à être confrontées à une charge effective plus élevée que les PME, ce fait ne peut être confirmé sur le plan statistique car le nombre de cas est peu important.

Figure 4: Charge ressentie subjectivement et charge effective par mois et par taille d'entreprise

Heures par mois	Charge subjective	Total [741]	PME [699]	Grande entreprises [42**]
		Nombres d'entreprises en %	Nombres d'entreprises en %	Nombres d'entreprises en %
<20 heures	Charge (plutôt) faible	28.1%	30.2%	2.4%
20-40 heures	Charge (plutôt) faible	8.4%	8.7%	2.4%
>40 heures	Charge (plutôt) faible	6.2%	5.3%	21.4%
<20 heures	Charge (plutôt) élevée	22.1%	23.2%	4.8%
20-40 heures	Charge (plutôt) élevée	11.2%	11.4%	7.1%
>40 heures	Charge (plutôt) élevée	23.5%	21.2%	61.9%
		Totale: 56.8%	Totale: 55.8%	Totale: 73.8%

Q01a: Comment évaluez-vous globalement la charge administrative occasionnée par les réglementations étatiques dans votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. (Item 1-25)

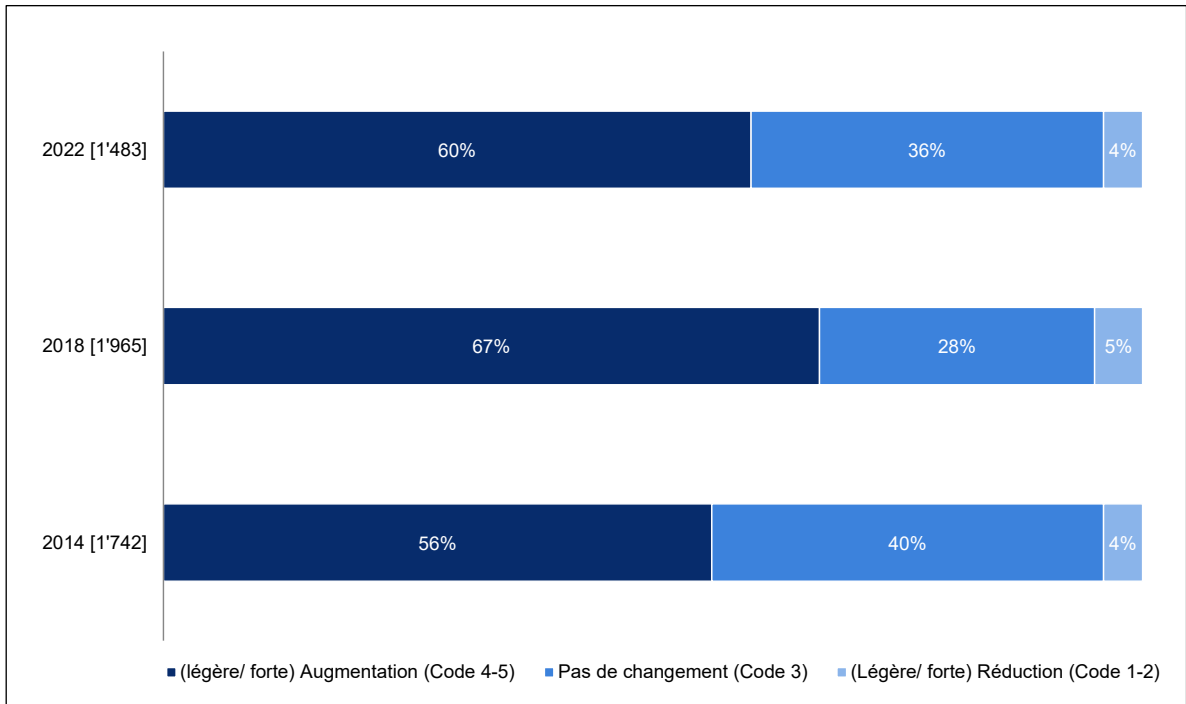
Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q01a) | ** Très petite base

3.1.2 Évolution de la charge ressentie subjectivement et de la charge effective

Les entreprises ont également été interrogées sur l'évolution de la charge administrative globale depuis l'enquête précédente, en 2018. L'évolution de la charge administrative ressentie subjectivement a été relevée sur une échelle à cinq modalités (fortement diminué / légèrement diminué / pas de changement / légèrement augmenté / fortement augmenté). Les résultats obtenus en 2014, en 2018 et en 2022 sont représentés sur le graphique ci-dessous. Alors que, quatre ans plus tôt, on avait observé une nette augmentation de la charge administrative perçue par rapport à 2014, la part d'entreprises ayant ressenti subjectivement une augmentation légère ou forte de la charge a diminué de sept points de pourcentage en 2022. Cette proportion reste toutefois significativement plus élevée qu'en 2014. En revanche, la part d'entreprises n'ayant ressenti aucun changement dans ce domaine a augmenté de façon significative, passant de 28 % en 2018 à 36 % en 2022.

La valeur moyenne s'était elle aussi légèrement accrue entre 2014 et 2018 (2014: 3,65; 2018: 3,84; 2022: 3,76). La différence est significative. Après une augmentation entre 2014 et 2018, on a donc observé en 2022 une diminution de la charge administrative perçue subjectivement par rapport à 2018.

Figure 5: Évolution de la charge administrative globale ressentie subjectivement – 2014, 2018 et 2022

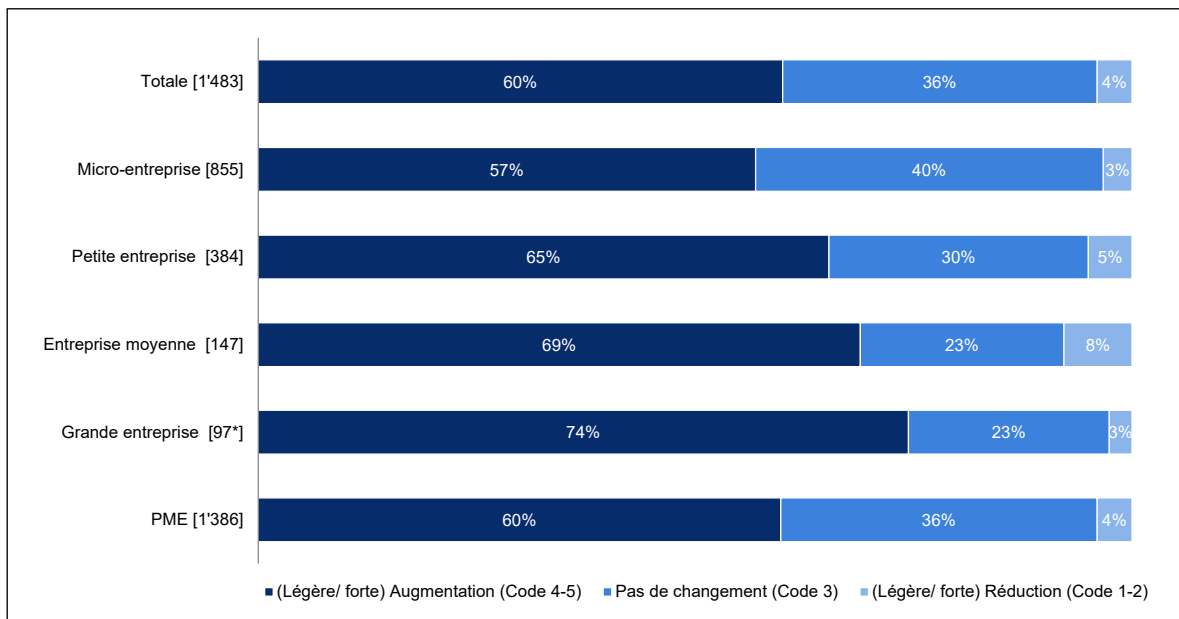


Q01b: Comment la charge administrative occasionnée par les réglementations étatiques a-t-elle évolué depuis 2018 (ou 2012/2014) dans votre entreprise?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1= fortement diminué à 5= fortement augmenté

Le graphique 6 illustre l'évolution de la charge administrative globale selon la taille des entreprises. Comme en 2018, on remarque que la proportion d'entreprises faisant état d'une augmentation (légère ou forte) de la charge s'accroît avec la taille de l'entreprise. On peut l'observer de manière statistiquement significative entre les petites entreprises et les micro-entreprises, de même qu'entre les moyennes/grandes entreprises et les petites/micro-entreprises. Les résultats pour le groupe des grandes entreprises doivent toutefois être interprétés avec prudence car ils concernent un faible nombre de cas (< 100).

Figure 6: Évolution de la charge administrative globale ressentie subjectivement par taille d'entreprise



Q01b: Comment la charge administrative occasionnée par les réglementations étatiques a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté | * petite base | Données ≥ 3 % étiquetées

Le tableau 7 présente les valeurs moyennes de l'évolution subjective de la charge administrative lors des trois dernières enquêtes selon la charge subjective et effective évaluée en 2014, en 2018 et en 2022.

Figure 7: Charge ressentie subjectivement, charge effective par mois et évolution de la charge – 2014, 2018 et 2022

		F02b: Heures investies par mois		
		< 20 heures	20-40 heures	> 40 heures
		Moyenne Q01b (évolution)	Moyenne Q01b (évolution)	Moyenne Q01b (évolution)
Charge subjective 2022	Charge (plutôt) faible	3.17	3.27	3.41
	Charge (plutôt) élevée	4.03	4.10	4.12
Charge subjective 2018	Charge (plutôt) faible	3.25	3.35	3.42
	Charge (plutôt) élevée	4.03	4.05	4.29
Charge subjective 2014	Charge (plutôt) faible	3.15	3.21	3.29
	Charge (plutôt) élevée	3.67	3.82	4.12

Q01a: Comment évaluez-vous globalement la charge administrative occasionnée par les réglementations étatiques dans votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement la dépense en heures par mois. (Item 1-25)

Q01b: Comment la charge administrative occasionnée par les réglementations étatiques a-t-elle évolué depuis 2018 (ou 2012/2014) dans votre entreprise?

Base: n = [2022: 739]; n = [2018: 989]; n = [2014: 1047] | Filtre: Tous les répondants

Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q01a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q01b) | Question ouverte (Q02b)

Il apparaît, tout comme en 2014 et en 2018, que plus la charge subjective est élevée, plus les entreprises ont tendance à mentionner une hausse de la charge au cours des quatre dernières années. Cette tendance se reflète également dans la charge effective: plus celle-ci est élevée dans une entreprise, plus les mentions d'une augmentation de la charge sont fréquentes.

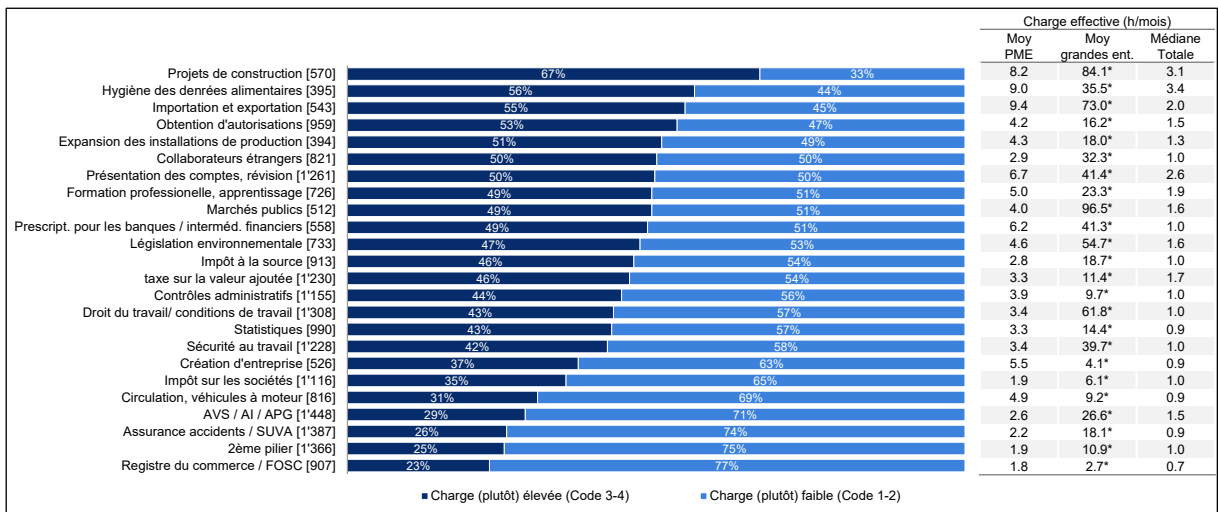
On peut donc en conclure que plus la charge (subjective ou effective) est élevée dans une entreprise, plus l'évaluation (subjective) de l'évolution de la charge depuis 2018 est élevée.

3.2 Charge ressentie subjectivement et charge effective – classement et comparaison avec 2018

Pour identifier les prescriptions légales qui ont été perçues comme particulièrement contraignantes en 2022, les 24 domaines de réglementation soumis à l'évaluation des entreprises sont classés en fonction de l'importance de la charge respective sur le graphique 8.

Les cinq domaines générant la charge subjective la plus élevée (plutôt élevée ou élevée) sont les Projets de construction, l'Hygiène alimentaire, l'Importation et exportation, l'Obtention d'autorisations et l'Expansion des installations de production. Pour ces domaines, plus de la moitié des entreprises concernées ont indiqué que les dispositions légales entraînaient une charge élevée ou plutôt élevée. Les trois domaines constituant le groupe de tête des domaines occasionnant la charge subjective la plus élevée y figuraient déjà – dans le même ordre – en 2018. La proportion d'entreprises indiquant ressentir une charge (plutôt) élevée en lien avec les Projets de construction est bien plus élevée qu'en 2018 (2022: 67 %; 2018: 59 %). Lors de la dernière enquête, l'Obtention d'autorisations se trouvait à la septième place, et l'Expansion des installations de production à la douzième. En revanche, la Présentation des comptes/révision et la Taxe sur la valeur ajoutée figuraient respectivement en troisième et en cinquième position. Dans ce dernier domaine surtout, la charge subjective a clairement diminué par rapport à 2018.

Figure 8: Classement de la charge ressentie subjectivement par domaine de réglementation



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois.

Base: n = []; base (pour une meilleure lisibilité, seul le nombre de cas de la question Q02a est indiqué) | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) | Question ouverte (Q02b) | * Petite base

Le graphique 8 montre par ailleurs le nombre d'heures investies en moyenne par mois pour les différentes dispositions légales (tableau de droite). Comme lors des deux dernières enquêtes, les grandes entreprises y consacrent en général nettement plus d'heures que les PME. Alors que ces dernières indiquaient auparavant investir en moyenne plus de temps que les grandes entreprises dans l'Hygiène alimentaire et dans l'Impôt sur les sociétés, ce n'est le cas en 2022 que pour le domaine de la Création d'entreprises. Concrètement, les PME ont consacré le plus d'heures par mois

aux domaines Importation et exportation (9,4 h/mois), Hygiène alimentaire (9 h/mois) et Projets de construction (8,2 h/mois).

La médiane est indiquée spécifiquement sur la figure 8. Pour ce faire, l'échantillon est divisé en deux groupes de même effectif, selon la série ordonnée des heures mentionnées. La médiane a l'avantage sur la moyenne arithmétique d'être plus solide par rapport aux valeurs extrêmes. La médiane des entreprises, toutes tailles confondues, montre que les deux domaines en tête du classement – Projets de construction et Hygiène alimentaire – enregistrent également le nombre d'heures investies le plus élevé. La moitié des entreprises ont indiqué consacrer plus de trois heures par mois à chacun de ces domaines. Ceux de l'Importation et exportation et de la Présentation des comptes/révision prennent chacun plus de deux heures par mois à la moitié des entreprises, tandis que la médiane est inférieure à cette valeur dans tous les autres domaines.

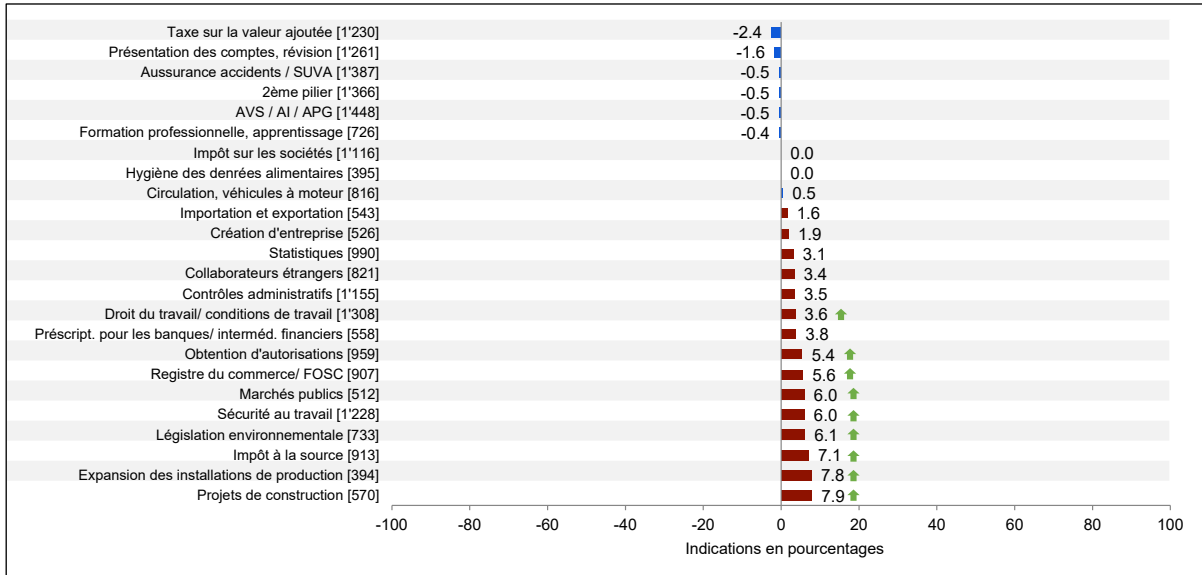
La diminution de la charge administrative subjective (voir chapitre 3.1) se reflète également dans l'évolution des valeurs moyennes des PME relatives à la charge effective par rapport à 2018. Alors qu'à l'époque, les PME affirmaient que leur charge réelle était nettement supérieure à dix heures par mois dans cinq domaines (avec des valeurs maximales à 39,7 et 19,7 heures par mois), la valeur la plus élevée enregistrée en 2022 était de 9,4 heures par mois, ce qui est nettement inférieur.

En plus des 24 dispositions définies dans le questionnaire, les entreprises avaient la possibilité, pour cette question, d'en indiquer d'autres occasionnant une charge administrative, ce que 142 d'entre elles ont fait. Aux domaines déjà mentionnés en 2018 – notamment les prescriptions applicables au secteur de la santé (p. ex. règles d'hygiène, loi sur les médicaments / contrôle des médicaments) ou l'obligation d'annoncer les postes vacants – se sont ajoutées les mesures et dispositions en lien avec la pandémie de coronavirus.

Le graphique 9 représente l'évolution réelle de la charge subjective par rapport à 2018. Une barre rouge indique une hausse de la charge, c'est-à-dire que davantage d'entreprises considèrent la charge comme (plutôt) élevée dans le domaine correspondant. Une barre bleue signifie que la charge subjective a diminué par rapport à 2018. C'est dans les domaines Taxe sur la valeur ajoutée (-2,4 %) et Présentation des comptes/révision (-1,6 %) que l'on observe les diminutions les plus importantes, tandis que les hausses les plus fortes affectent les domaines Projets de construction (+7,9 %), Expansion des installations de production (+7,8 %) et Impôt à la source (+7,1 %).

Les diminutions par rapport à 2018 ne sont toutefois pas significatives: seules celles constatées pour les domaines marqués d'une flèche sur la figure 9 sont statistiquement significatives. On observe une augmentation de la charge subjective dans les domaines Projets de construction, Expansion des installations de production, Impôt à la source, Législation environnementale, Sécurité au travail, Marchés publics, Registre du commerce/FOSC, Obtention d'autorisations et Droit du travail/conditions de travail.

Figure 9: Évolution réelle de la charge subjective par domaine de réglementation entre 2018 et 2022 en points de pourcentage



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

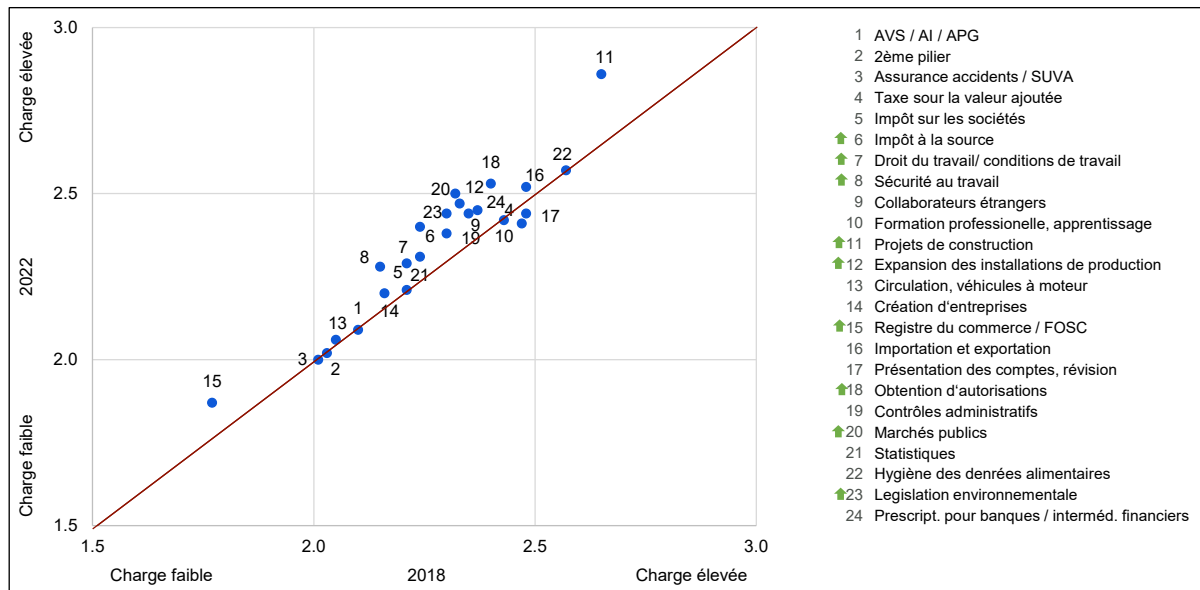
Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée

▲ hausse significative par rapport à 2018; ▼ baisse significative par rapport à 2018

Le nuage de points ci-dessous (figure 10) offre un aperçu détaillé de l'évolution de la charge administrative subjective dans les différents domaines entre 2018 et 2022. Chaque point correspond aux valeurs moyennes d'un domaine. L'axe des abscisses représente les valeurs moyennes des différents domaines pour l'année 2018, l'axe des ordonnées ces mêmes valeurs pour 2022. Tous les points situés au-dessus de la droite tracée en rouge représentent ainsi une hausse et les points en dessous, une baisse de la charge subjective par rapport à 2018. Les points situés directement sur la droite indiquent que la charge ressentie subjectivement est restée inchangée.

Ce graphique permet de visualiser une nouvelle fois les résultats illustrés sur la figure 9. Les points de données sont majoritairement situés au-dessus de la droite tracée en rouge; très peu se trouvent en dessous. Cela signifie que dans la grande majorité des cas, la charge subjective liée aux différents domaines de réglementation a augmenté par rapport à 2018.

Figure 10: Charge ressentie subjectivement (valeur moyenne) en 2018 et 2022 par domaine de réglementation



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

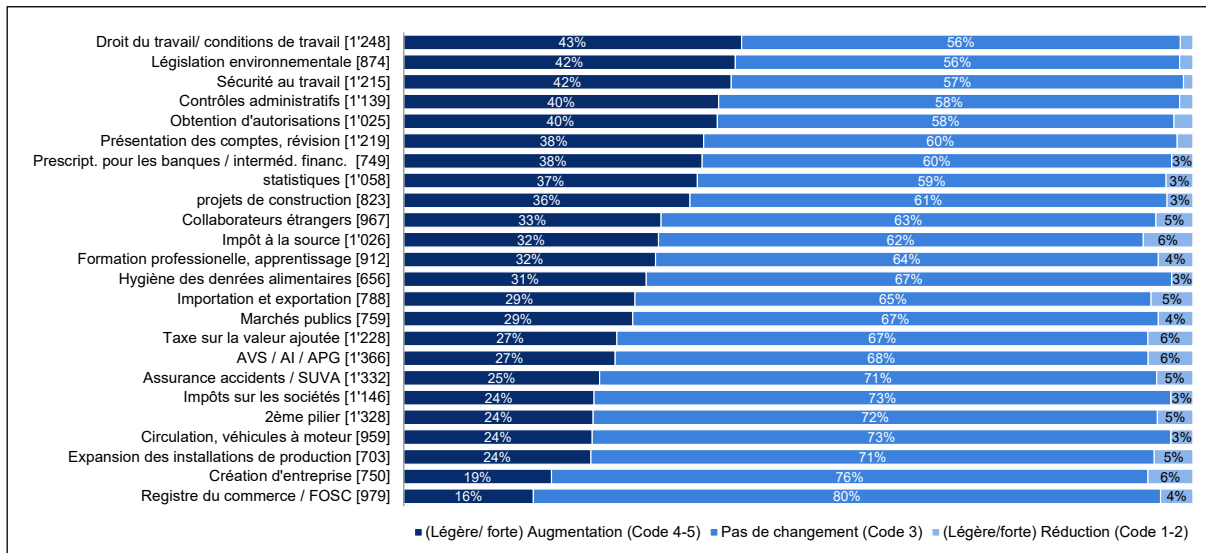
Base: n = [2018: 2042; n = [2014: 1809] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée

↑ hausse significative par rapport à 2018; ↓ baisse significative par rapport à 2018

3.3 Évolution ressentie de la charge – classement et comparaison avec 2018

Concernant l'évolution depuis 2018 de la charge administrative ressentie subjectivement (graphique 11), les résultats sont très similaires à ceux de l'enquête précédente. Dans l'ensemble des domaines évalués, la majorité des entreprises n'a indiqué aucun changement (bleu moyen). Il apparaît par ailleurs très clairement que, dans tous les domaines, les entreprises citent nettement plus souvent une augmentation (bleu foncé) qu'une diminution de la charge (bleu clair).

Figure 11: Évaluation de l'évolution de la charge par domaine de réglementation



Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté | Données ≥ 3 % étiquetées

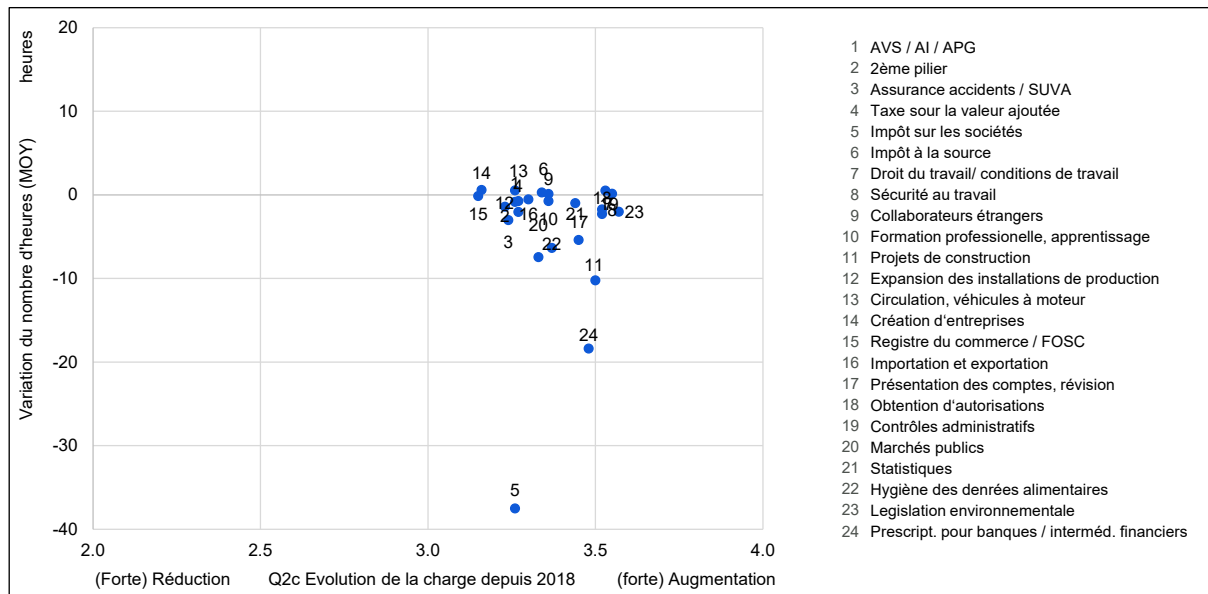
L'augmentation (légère/forte) la plus importante ressentie subjectivement est visible dans le domaine Droit du travail/conditions de travail (+ 43 %). Viennent ensuite la Législation environnementale et la Sécurité au travail (42 % chacun) ainsi que les Contrôles administratifs et l'Obtention d'autorisations (40 % chacun), ce qui correspond majoritairement aux changements effectifs mesurés en matière de charge subjective (voir figures 9 et 10). L'augmentation de la charge administrative a été la plus faible dans les domaines Registre du commerce/FOOSC (16 %) et Création d'entreprises (19 %).

La **figure 12** permet de savoir dans quelle mesure l'appréciation de l'évolution de la charge par les entreprises interrogées coïncide avec une variation des heures de travail réelles consacrées au domaine concerné. Le nuage de points met en évidence l'évaluation moyenne de l'évolution du nombre d'heures depuis 2018 par rapport à l'évolution effective des heures moyennes indiquées entre 2018 et 2022.

Dans tous les domaines, les entreprises considèrent en général que la charge a augmenté depuis 2018 (tous les points de données se situent au-dessus de la valeur 3, soit à droite de l'axe des ordonnées).

Dans le même temps, quasiment tous les points de données se trouvent sur l'axe des abscisses ou en dessous. En moyenne, les entreprises ont indiqué investir moins d'heures par mois dans ces domaines qu'en 2018. Même si l'on observe une nette diminution du temps effectivement consacré à certains domaines tels que l'Impôt sur les sociétés (5), ce changement par rapport à 2018 n'est pas statistiquement significatif.

Figure 12: Variation du nombre d'heures investies et évaluation de l'évolution de la charge par domaine de réglementation



Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois.

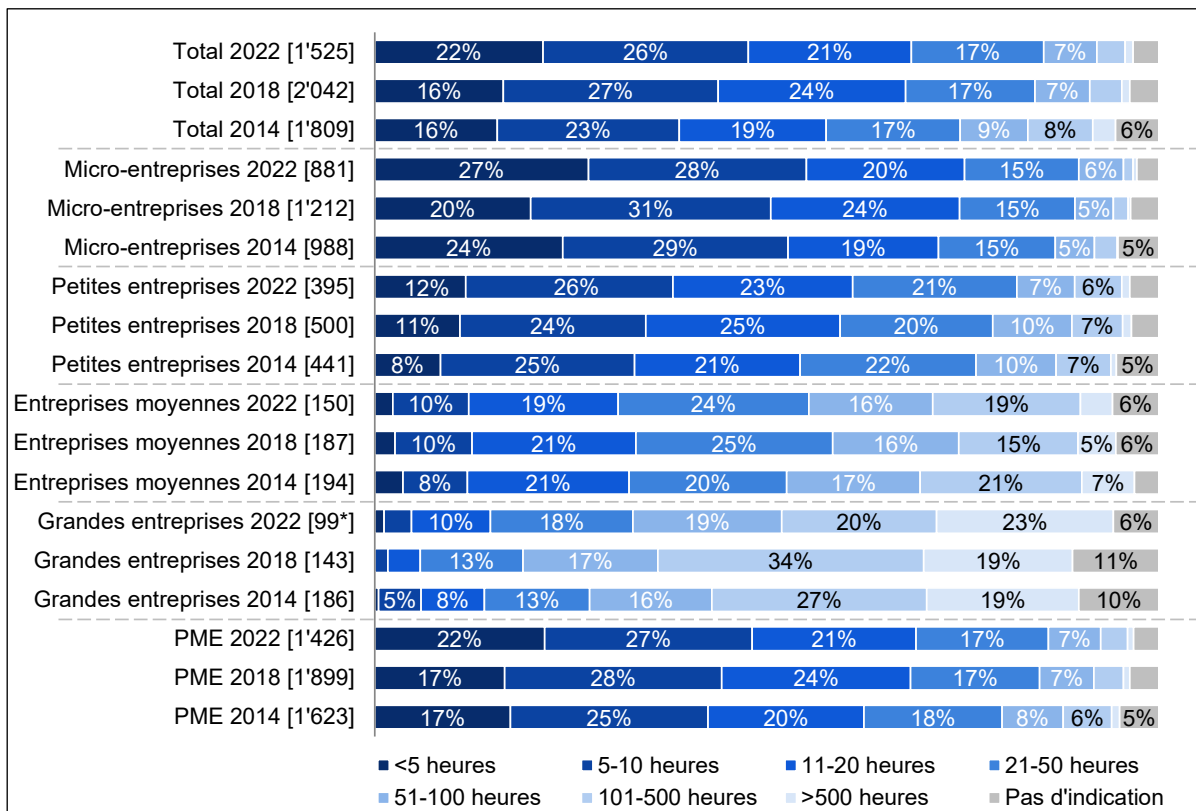
Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [1525] | Filtre: Tous les répondants | Question ouverte (Q02b) | Question à l'échelle: 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c)

3.4 Charge administrative interne et externe (h/CHF par mois)

Comme en 2014 et en 2018, les entreprises ont été interrogées en 2022 sur la charge mensuelle interne et externe découlant des dispositions légales qui leur sont imposées (voir figures 13a et 13b). Elles ont pu indiquer la charge administrative interne en heures investies par mois, et la charge administrative externe sous forme de dépenses mensuelles effectives en francs suisses. Dans l'ensemble, la charge administrative interne a diminué par rapport à 2018, tandis que la proportion d'entreprises consacrant moins de cinq heures par mois à l'administration interne est passée de 16 % à 22 %. Dans le même temps, la part des entreprises y investissant entre 11 et 20 heures a diminué de trois points de pourcentage, ce qui représente une différence statistiquement significative.

Figure 13a: Charge administrative interne (en heures par mois) par taille d'entreprise – 2014, 2018 et 2022



Q03: Quelle est la charge administrative mensuelle, pour votre entreprise, liée à toutes les activités découlant des dispositions légales qui sont imposées par l'État? Veuillez faire une distinction entre les charges internes (en heures par mois) et les coûts externes (en francs suisses par mois).

Veuillez estimer la dépense à l'aide des catégories proposées.

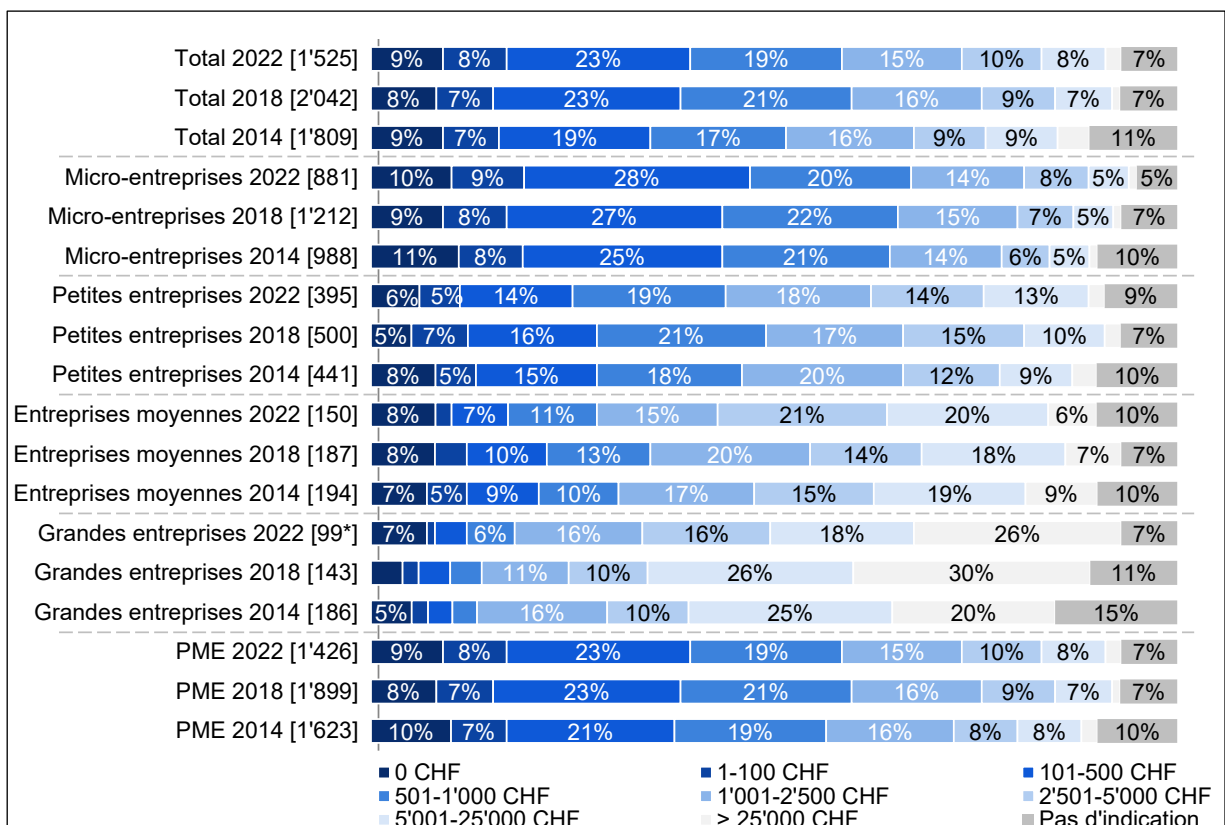
Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question fermée | * petite base | Données ≥ 5 % étiquetées

L'enquête réalisée en 2022 permet d'identifier , comme lors des deux vagues précédentes, une relation entre la taille de l'entreprise et la charge administrative: plus l'entreprise est grande, plus l'investissement interne et externe absolu est important. Bien que la différence soit statistiquement significative, elle doit être interprétée avec prudence en raison du faible nombre de cas pour les grandes entreprises.

Les dépenses externes sont en grande partie restées inchangées par rapport à 2018. 9 % des entreprises interrogées (et des PME) n'ont fait état d'aucune dépense externe (2018: 8 %). Pour permettre une estimation du montant mensuel total des coûts externes générés pour les PME

interrogées, les résultats recueillis ont fait l'objet d'une extrapolation. Les dépenses moyennes par catégorie de réponses ont été extrapolées à l'ensemble des PME suisses en fonction de leur part dans les réponses respectives. Mais étant donné que seules les PME comptant au moins trois collaborateurs ont été incluses dans l'enquête, ce résultat n'est valable que pour ces mêmes PME.⁵ Ainsi, les PME suisses (de trois collaborateurs et plus) ont dépensé au total quelque 525 mio. CHF par mois pour les frais administratifs externes en 2022, soit un montant total d'environ 6,3 mrd CHF pour toute l'année 2022.

Figure 13b: Charge administrative externe (en CHF par mois) par taille d'entreprise – 2014, 2018 et 2022



Q03: Quelle est la charge administrative mensuelle, pour votre entreprise, liée à toutes les activités découlant des dispositions légales qui sont imposées par l'État? Veuillez faire une distinction entre les charges internes (en heures par mois) et les coûts externes (en francs suisses par mois).

Veillez estimer la dépense à l'aide des catégories proposées.

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question fermée | * petite base | Données ≥ 5 % étiquetées

⁵ C'est-à-dire environ 206 000 PME de trois collaborateurs et plus (voir à ce sujet <https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/faits-et-tendances/politique-pme-faits-et-chiffres/chiffres-sur-les-pme/entreprises-et-emplois.html>).

3.5 Perception subjective de la charge – Top 6 en détail

3.5.1 Projets de construction

Charge subjective pour l'entreprise

Environ 36 % des entreprises interrogées ont évalué la charge subjective résultant des dispositions légales relatives aux Projets de construction, tandis que 64 % de toutes les entreprises ne sont pas touchées par les réglementations dans ce domaine ou n'ont pas fourni d'indications à ce sujet (voir figure 14). Parmi les entreprises qui se sont exprimées, 67 % ont fait état d'une charge (plutôt) élevée (voir également la figure 8). Dans le premier tableau de la figure 14, la charge subjective des entreprises qui ont évalué les prescriptions liées aux Projets de construction est ventilée en fonction de la taille des entreprises. Comme en 2018, les dispositions légales relatives aux Projets de construction sont perçues comme une charge (plutôt) élevée.

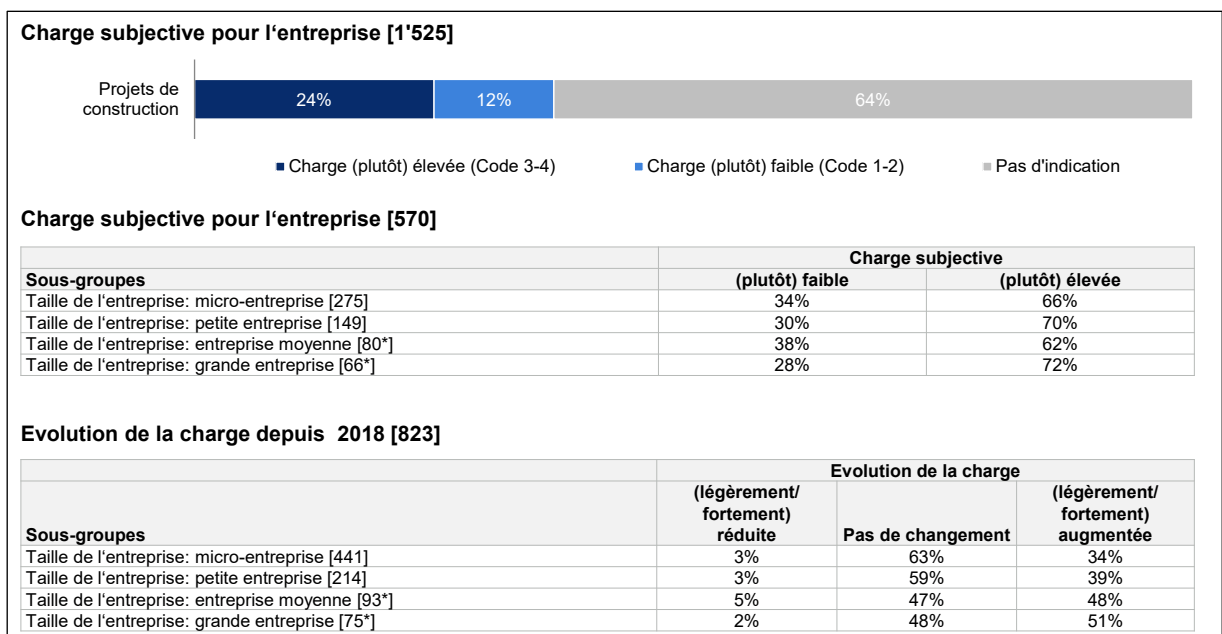
Charge temporelle en heures par mois

Selon les déclarations des entreprises interrogées, les PME ont consacré en moyenne mensuelle environ 8 heures et les grandes entreprises environ 84 heures aux dispositions légales relatives aux Projets de construction en 2022.

Évolution de la charge depuis 2018

36 % des entreprises qui ont évalué l'évolution de la charge signalent une (légère/forte) hausse par rapport à 2018 (voir figure 11). Le second tableau de la figure 14 montre que plus l'entreprise est grande, plus la charge indiquée est importante. Cette augmentation est statistiquement significative.

Figure 14: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Projets de construction



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté | * Petite base

3.5.2 Hygiène alimentaire

Charge subjective pour l'entreprise

Environ un quart des entreprises ont évalué la charge subjective occasionnée dans le domaine Hygiène alimentaire (voir figure 15). Parmi ces entreprises concernées, 56 % ont indiqué une charge subjective (plutôt) élevée (voir aussi la figure 8). Le premier tableau de la figure 15 donne une vue d'ensemble de la structure des entreprises qui ont évalué la charge subjective liée au domaine de réglementation Hygiène alimentaire. En observant la taille des entreprises, on constate que ce sont surtout les entreprises de taille moyenne (entre 50 et 249 collaborateurs) qui font état, avec une proportion de 68 %, d'une charge (plutôt) élevée, alors que cette valeur n'atteint que 50 à 56 % pour les autres entreprises. Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence étant donné que le nombre de cas est faible.

Charge temporelle en heures par mois

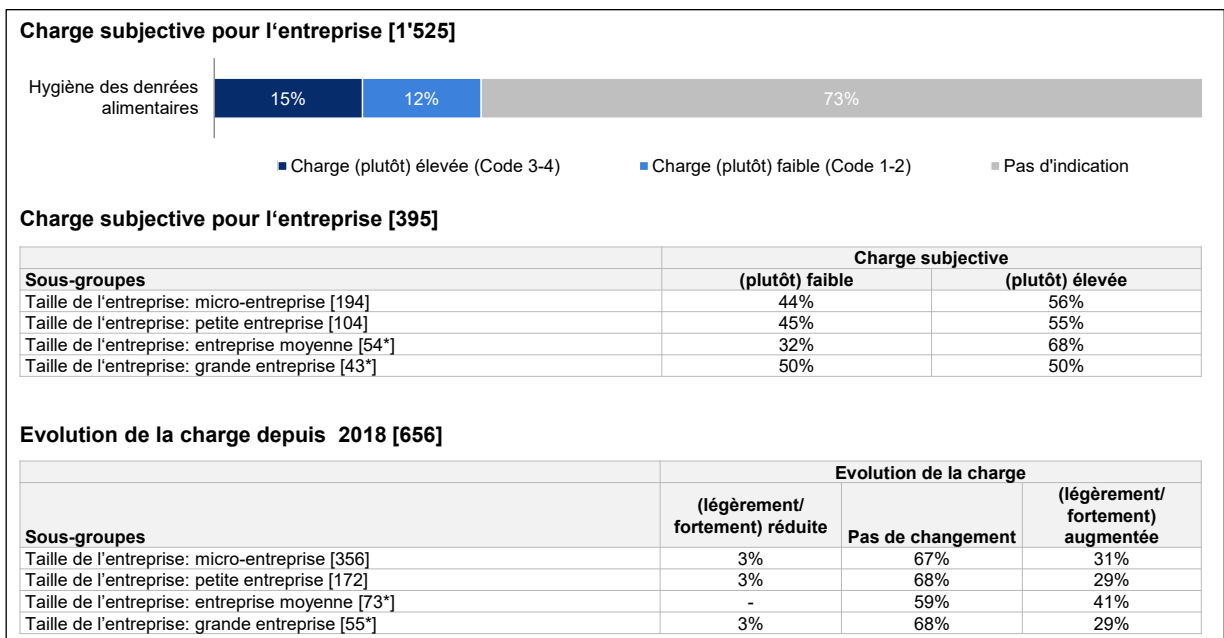
Selon les déclarations des entreprises, les PME concernées consacrent en moyenne mensuelle environ 9 heures et les grandes entreprises environ 36 heures au domaine Hygiène alimentaire.

Évolution de la charge depuis 2018

31 % des entreprises qui ont répondu à cette question ont mentionné que la charge avait (légèrement/fortement) augmenté depuis 2018, tandis qu'une grande majorité (67 %) n'a perçu aucun changement (voir aussi la figure 11).

Le second tableau de la figure 15 montre que ce sont surtout les entreprises de taille moyenne qui ont fait état d'une augmentation de la charge.

Figure 15: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Hygiène alimentaire



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté | * Petite base

3.5.3 Importation et exportation (de marchandises)

Charge subjective pour l'entreprise

Environ un tiers des entreprises interrogées ont évalué la charge subjective résultant du domaine Importation et exportation (voir figure 16).

La majeure partie de ces entreprises (55 %) a jugé la charge administrative (plutôt) élevée (voir aussi la figure 8). Le premier tableau de la figure 16 montre que la charge subjective est jugée (plutôt) élevée par les grandes entreprises; cependant, le nombre de cas est une nouvelle fois trop faible pour que l'on puisse formuler des affirmations solides quant au rapport entre la charge et la taille de l'entreprise.

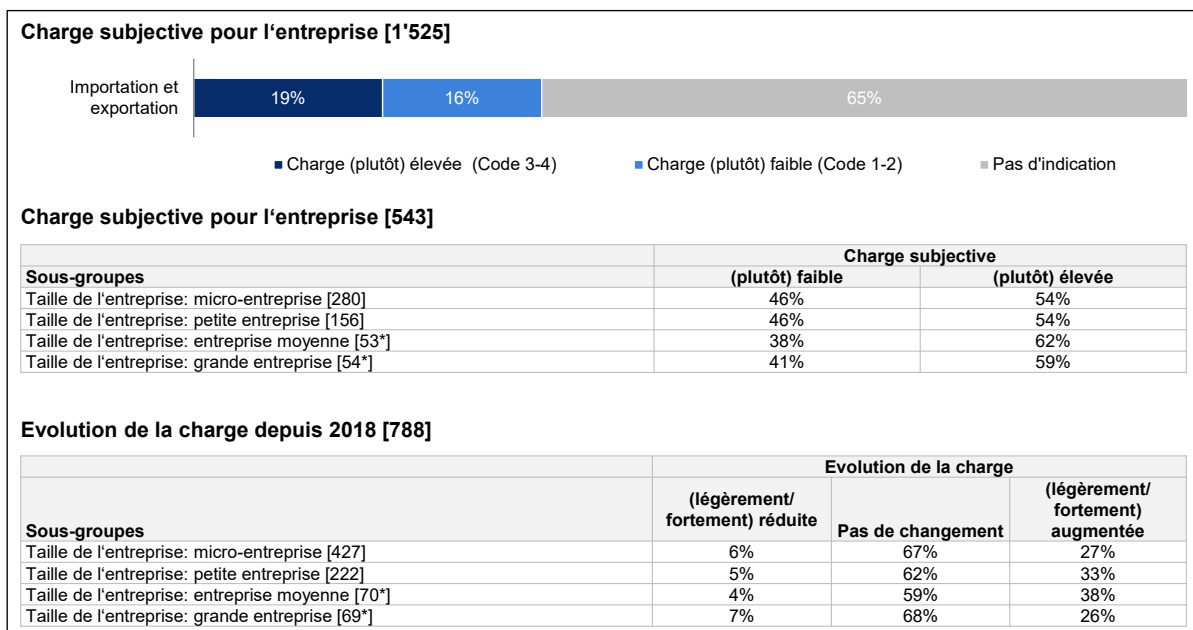
Charge temporelle en heures par mois

Au total, les entreprises suisses ont consacré en moyenne 10 heures au travail administratif lié au domaine Importation et exportation en 2022. Pour les PME, ces tâches représentaient en moyenne un peu plus de 9 heures par mois, alors que l'investissement s'est monté à 73 heures environ dans les grandes entreprises.

Évolution de la charge depuis 2018

29 % des entreprises qui ont répondu à cette question ont fait état d'une hausse de la charge depuis 2018, tandis que 65 % ont indiqué qu'elle était restée inchangée (voir aussi la figure 11).

Figure 16: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Importation et exportation



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté | * Petite base

3.5.4 Obtention d'autorisations

Charge subjective pour l'entreprise

Environ 62 % des entreprises interrogées ont évalué la charge subjective résultant du domaine Obtention d'autorisations (voir figure 17). Sur ces entreprises, environ la moitié des répondants ont perçu la charge comme (plutôt) élevée (voir aussi la figure 8). Le premier tableau de la figure 17 ne fournit toutefois pas d'image claire par rapport à la taille des entreprises: la charge subjective a été ressentie de manière quasiment équivalente par toutes les entreprises.

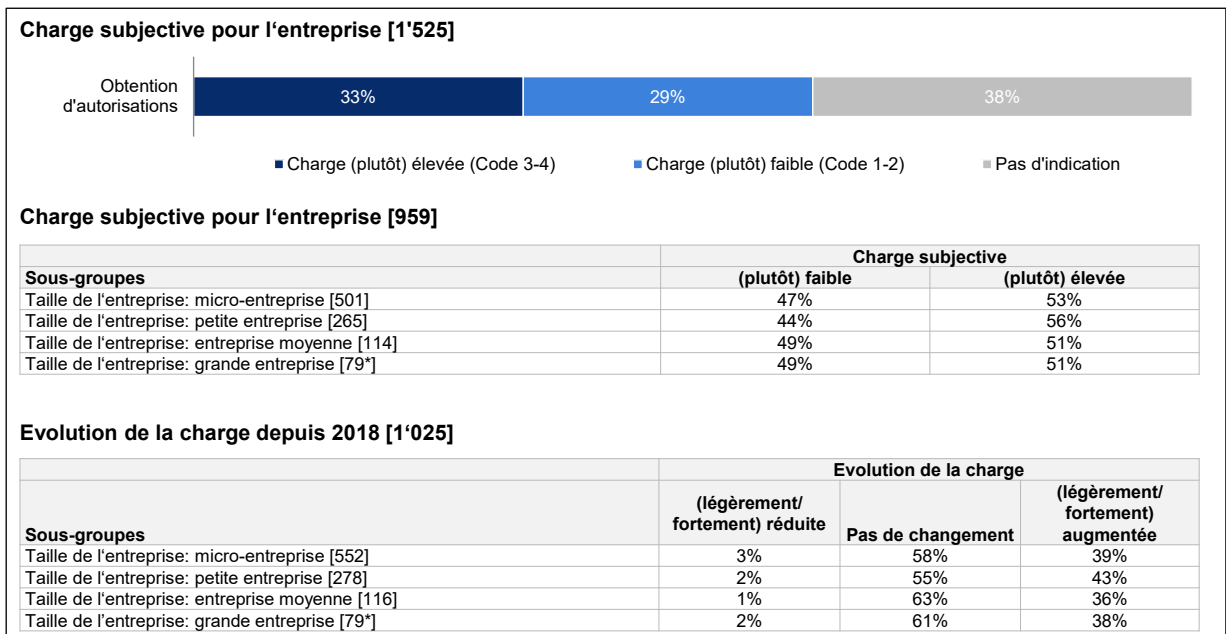
Charge temporelle en heures par mois

Au total, les entreprises ont consacré en moyenne 4 heures au travail administratif lié au domaine Obtention d'autorisations. Pour les PME, l'investissement représentait en moyenne 4 heures par mois alors qu'il s'élevait à environ 16 heures par mois dans les grandes entreprises.

Évolution de la charge depuis 2018

58 % des entreprises qui ont répondu à cette question considèrent que la charge est restée inchangée. Seules 40 % ont fait état d'une augmentation (voir aussi la figure 11). Ce sont les petites entreprises qui enregistrent la hausse la plus forte (43 %); pour les autres entreprises, celle-ci est comprise entre 36 et 39 %.

Figure 17: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Obtention d'autorisations



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté | * Petite base

3.5.5 Expansion des installations de production

Charge subjective pour l'entreprise

26 % des entreprises ont évalué la charge subjective engendrée par le domaine de réglementation Expansion des installations de production (voir figure 18). Environ la moitié de ces entreprises estime que la charge subjective est (plutôt) élevée (51 %, voir également la figure 8). Le premier tableau de la figure 18 laisse apparaître une tendance selon laquelle ce seraient surtout les grandes entreprises qui ressentiraient une charge (plutôt) élevée. Cependant, en raison du très faible nombre de cas, il n'est pas possible de formuler des affirmations fiables à ce sujet.

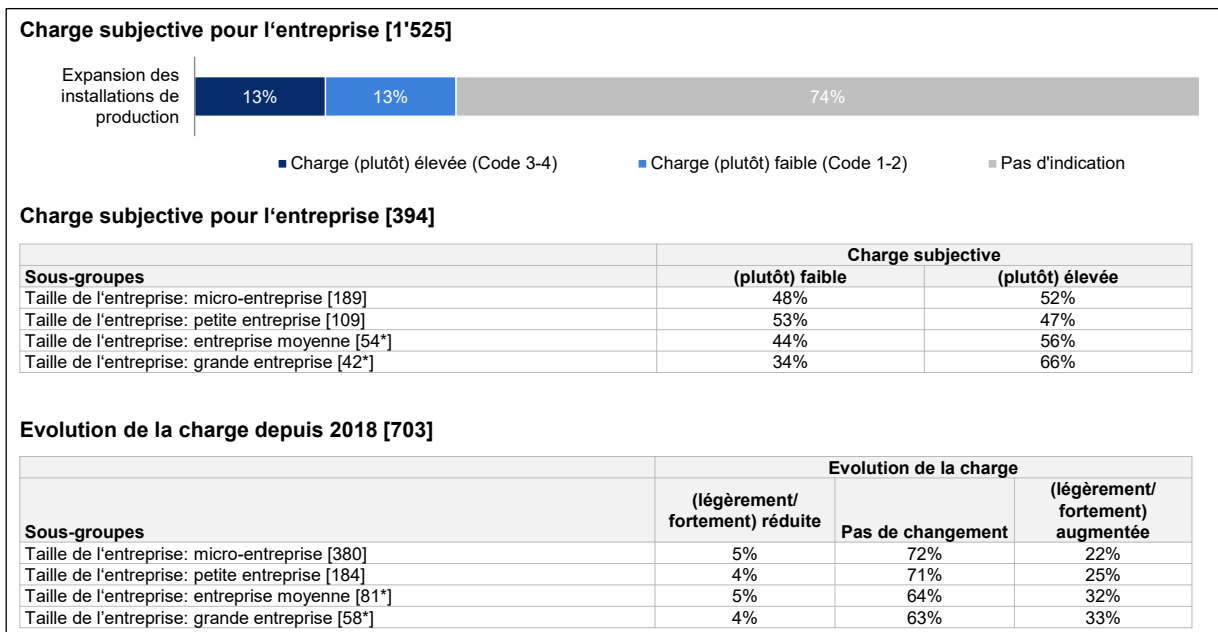
Charge temporelle en heures par mois

En 2022, les PME ont consacré en moyenne 4 heures et les grandes entreprises environ 18 heures par mois aux tâches liées à ce domaine.

Évolution de la charge depuis 2018

71 % des entreprises qui se sont exprimées sur l'évolution de la charge la jugent inchangée, et 24 % constatent un accroissement depuis 2018 (voir figure 11). Comme il ressort du second tableau de la figure 18, les micro-entreprises sont nettement moins nombreuses (environ 22 %) que les entreprises de taille moyenne et les grandes entreprises (respectivement 32 et 33 % environ) à avoir ressenti une hausse de la charge entre 2018 et 2022. Toutefois, le nombre de cas est faible là aussi (surtout parmi les grandes entreprises).

Figure 18: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Expansion des installations de production



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté | * Petite base

3.5.6 Collaborateurs étrangers

Charge subjective pour l'entreprise

52 % des entreprises ont évalué la charge subjective générée par les prescriptions légales liées au domaine Collaborateurs étrangers (voir figure 19). La moitié d'entre elles ont mentionné une charge (plutôt) élevée (voir également la figure 8). D'après le premier tableau de la figure 19, ce sont surtout les grandes entreprises (62 %) qui ont perçu la charge comme étant élevée dans ce domaine.

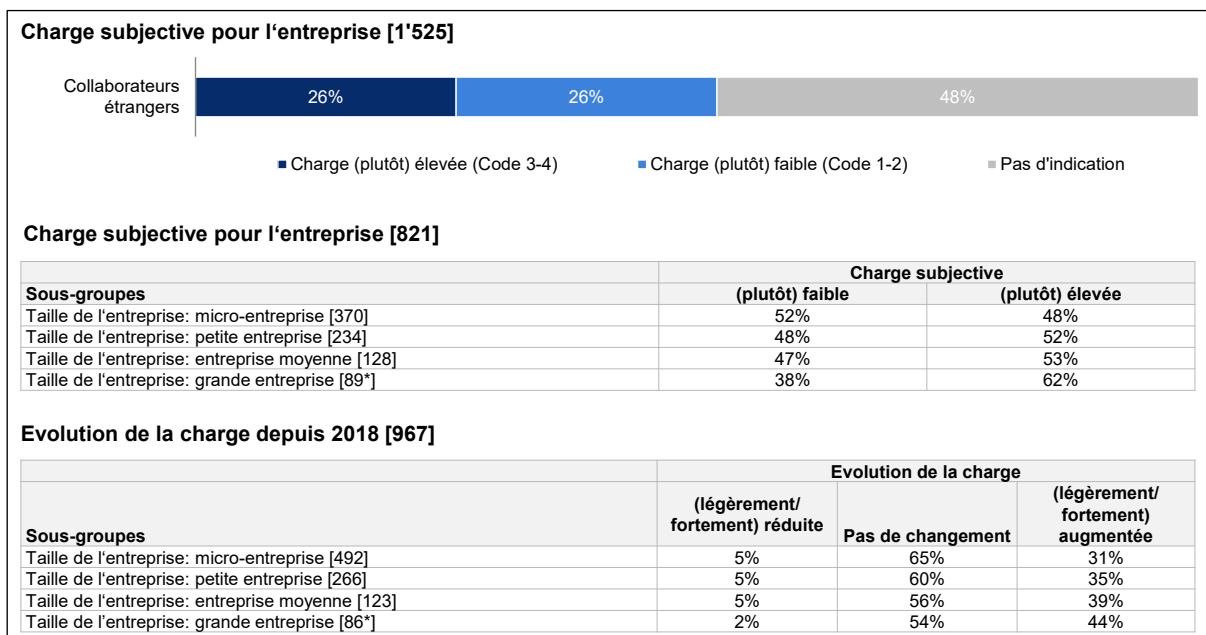
Charge temporelle en heures par mois

Au total, les entreprises investissent environ 4 heures par mois dans les tâches administratives en rapport avec les collaborateurs étrangers. Cela représente environ 3 heures de travail pour les PME et environ 32 heures pour les grandes entreprises.

Évolution de la charge depuis 2018

Un tiers des entreprises ont signalé précédemment une augmentation dans ce domaine (voir figure 11). Le second tableau de la figure 19 laisse apparaître une tendance selon laquelle la charge liée aux collaborateurs étrangers augmente avec la taille de l'entreprise.

Figure 19: Perception subjective de la charge – Top 6 en détail – Collaborateurs étrangers



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté | * Petite base

3.6 Propositions des entreprises pour améliorer certaines prescriptions légales concrètes et allègements consécutifs à la modification de prescriptions depuis 2018

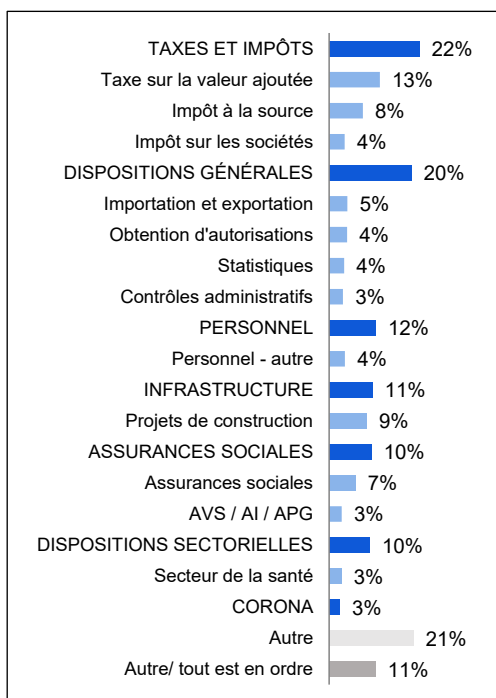
3.6.1 Propositions des entreprises pour améliorer certaines prescriptions légales concrètes

Dans l'édition 2022 du monitoring de la bureaucratie, les entreprises avaient la possibilité d'indiquer, dans une question ouverte, les réglementations qu'elles simplifieraient pour réduire la charge administrative (voir figure 20a) et de formuler des propositions d'amélioration concrètes (voir figure 20b). Ces commentaires libres ont été codifiés en fonction de leur fréquence de citation. Les domaines de réglementation listés à la question 2 du questionnaire ont servi de base de répartition de ces réponses. Les réponses qu'il n'a pas été possible de codifier au sein de cette liste ont obtenu un nouveau code.

En observant les catégories (bleu foncé) dans lesquelles les dispositions légales ont été réparties, on remarque que 22 % des citations ont trait aux «Taxes et impôts», et 20 % aux «Dispositions générales». Viennent ensuite les catégories «Personnel» (12 %) et «Infrastructure» (11 %). La Taxe sur la valeur ajoutée (13 %), les Projets de construction (9 %) et l'Impôt à la source (8 %) sont les sous-catégories les plus souvent citées. Déjà lors de la enquête 2018, la Taxe sur la valeur ajoutée était celle qui revenait le plus fréquemment dans les réponses (16 %). Les Projets de construction et l'Impôt à la source étaient quant à eux moins souvent cités (4 %).

Le fait que les Projets de construction figurent cette fois à la deuxième place des domaines de réglementation occasionnant la charge administrative la plus importante est cohérent avec les résultats du chapitre 3.2 concernant la charge subjective, où ce domaine occupe la tête du classement. 67 % des entreprises indiquent que les dispositions légales qui y sont liées engendrent une charge (plutôt) élevée pour leur entreprise.

Figure 20a: Prescriptions légales que les entreprises simplifieraient en raison de l'importante charge administrative

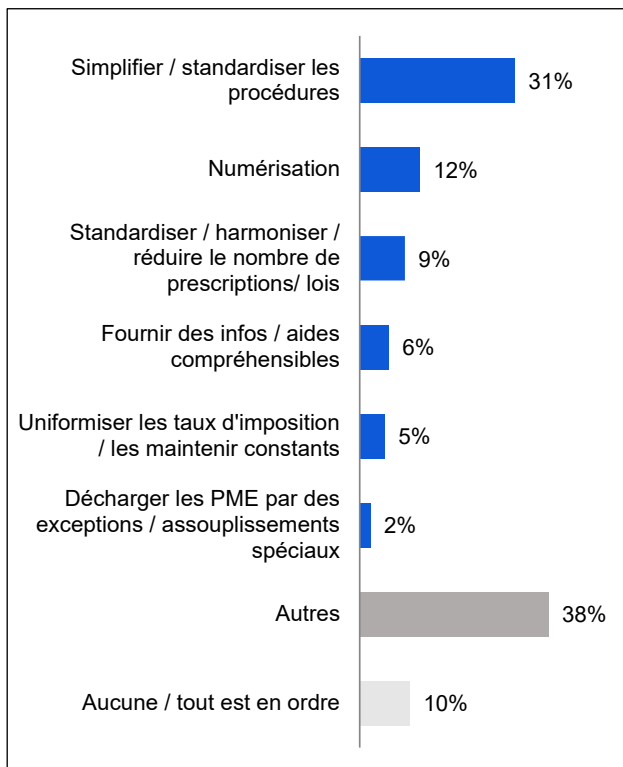


Q04: En ce qui concerne les réglementations qui entraînent une charge importante pour votre entreprise, lesquelles simplifieriez-vous et qu'amélioreriez-vous concrètement?

Base: n = [947] | Filtre: Tous les répondants | Question ouverte | Citations totales ≥ 3,0 % présentées

Parmi les propositions d'amélioration rassemblées sur la figure 20b, les citations en faveur d'une simplification ou d'une standardisation des processus sont les plus nombreuses (31 %). La numérisation est également citée comme une amélioration possible par 12 % des répondants, tandis que des souhaits de standardisation, d'harmonisation ou de réduction du nombre de lois sont formulés par 9 % des répondants.

Figure 20b: Propositions d'amélioration concernant des réglementations entraînant une charge administrative élevée



Q04: En ce qui concerne les réglementations qui entraînent une charge importante pour votre entreprise, lesquelles simplifieriez-vous et qu'amélioreriez-vous concrètement?

Base: n = [764] | Filtre: Tous les répondants | Question ouverte | Citations totales ≥ 2,0 % présentées

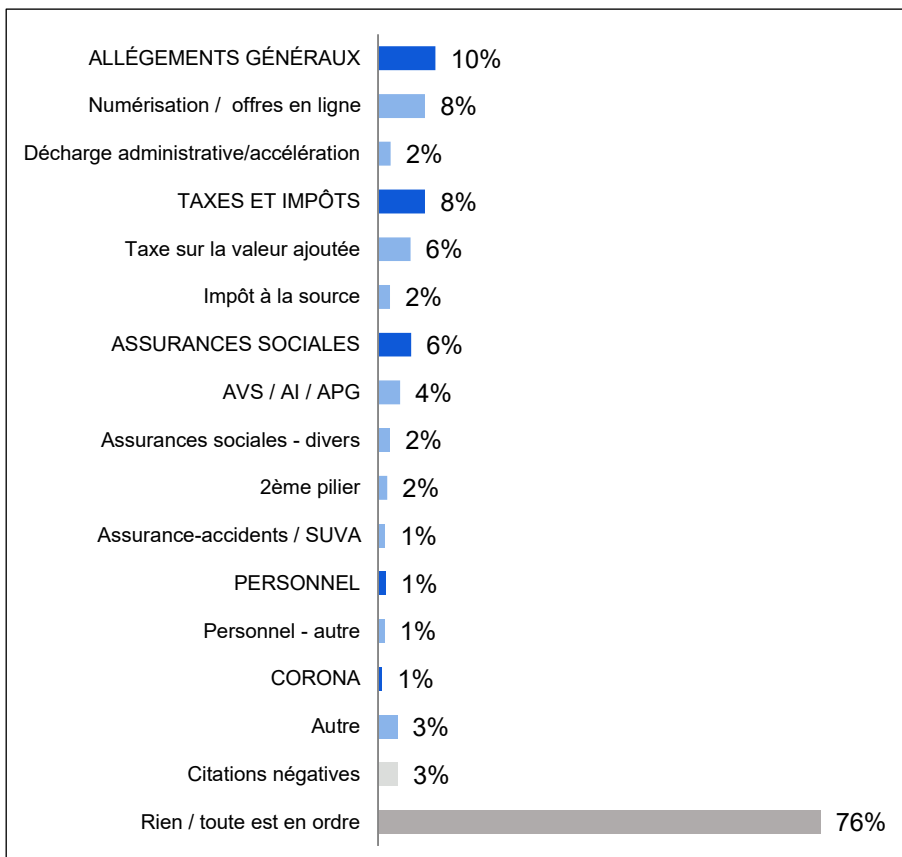
Afin d'établir un lien entre les propositions d'amélioration et les prescriptions légales qui devraient être simplifiées, on a analysé séparément les propositions d'amélioration liées uniquement à chacun des trois domaines les plus fréquemment cités, à savoir la Taxe sur la valeur ajoutée, les Projets de construction et l'Impôt à la source. Les entreprises qui ont indiqué que les prescriptions représentent une charge élevée dans l'un de ces trois domaines ont cité le plus souvent comme proposition «Simplifier/standardiser les procédures». Dans le domaine de la Taxe sur la valeur ajoutée, 28 % des réponses font partie de cette catégorie, dans le domaine de l'Impôt à la source tout comme dans celui des Projets de construction, cela représente 44 %. Par ailleurs, en ce qui concerne la Taxe sur la valeur ajoutée, un quart des propositions a trait à la catégorie «Maintenir les taux d'imposition constants».

3.6.2 Allégements consécutifs à la modification de prescriptions depuis 2018

Depuis 2018, les entreprises sont en outre invitées à indiquer si elles ont constaté, depuis la dernière enquête, un allégement administratif en raison de modifications de certaines dispositions légales. Concrètement, les entreprises interrogées ont pu mentionner, dans une question ouverte, la disposition légale qui a été modifiée ainsi que l'allégement administratif qui s'en est suivi.

Les réponses les plus fréquentes sont rassemblées sur la figure 21a. Il apparaît que 21 %⁶ des entreprises ont fait état d'un allégement administratif en raison de modifications de certaines dispositions légales depuis la dernière enquête, soit deux points de pourcentage de plus qu'en 2018.

Figure 21a: Citations de dispositions légales modifiées ayant entraîné un allégement administratif depuis 2018



Q05: Y a-t-il eu, depuis 2018, un allégement administratif dans votre entreprise suite à des dispositions légales modifiées?
En quoi consistait cet allégement administratif?

Base: n = [767] | Filtre: Tous les répondants | Question ouverte | Citations totales ≥ 1,0 % présentées

En 2022, les catégories les plus souvent citées étaient «Allégements généraux» (10 %), «Taxes et impôts» (8 %) et «Assurances sociales» (6 %). Pour ce qui est des sous-catégories, il s'agissait de «Numérisation / offres en ligne» (8 %) et «Taxe sur la valeur ajoutée» (6 %).

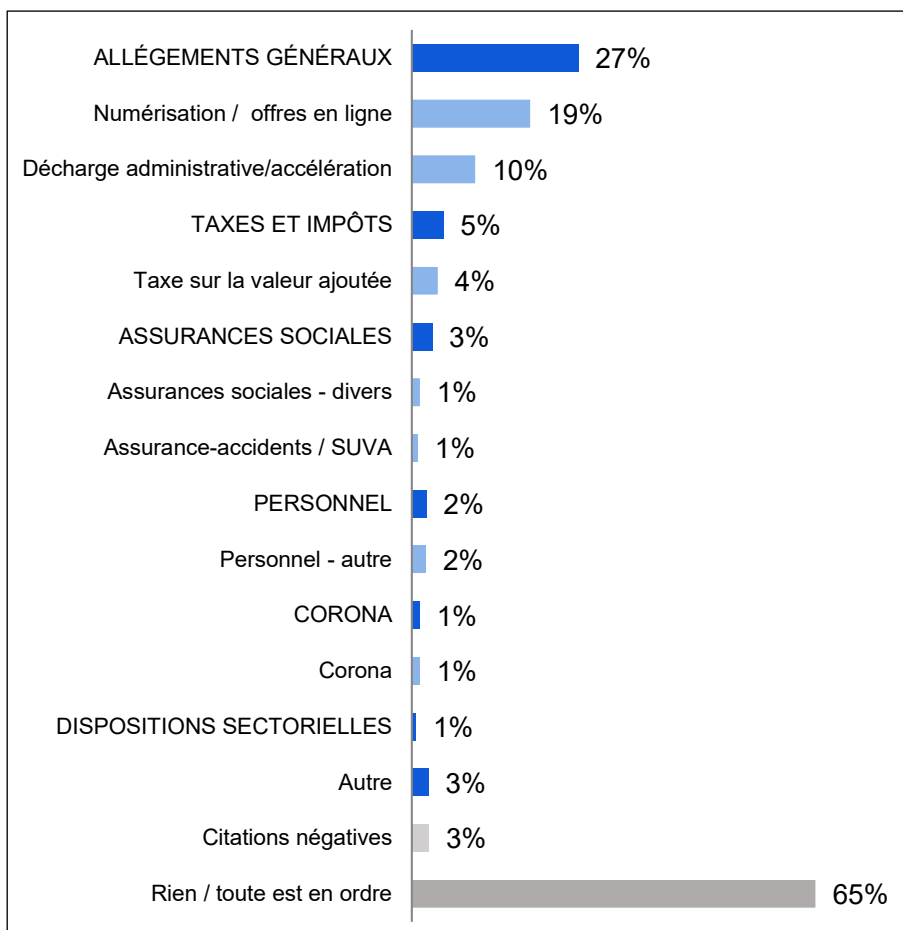
C'est surtout la numérisation qui a été plus fréquemment citée qu'en 2018: à l'époque, elle ne concernait que 5 % des réponses.

⁶ 3 % des entreprises ayant répondu par la négative, ce chiffre a été soustrait des 24 % correspondant au nombre de citations.

Il s'agit également de la catégorie la plus souvent mentionnée (19 %) dans les réponses à la question concernant les allègements administratifs concrets consécutifs à la modification de dispositions légales.

Ce développement de la numérisation et des offres en ligne représente également, avec 19 %, la citation individuelle la plus fréquente concernant l'allègement administratif (voir figure 21b). Vient ensuite, avec 10 %, un allègement général ou une accélération des procédures administratives.

Figure 21b: Allègement administratif consécutif à la modification de dispositions légales depuis 2018



Q05: Y a-t-il eu, depuis 2018, un allègement administratif dans votre entreprise suite à des dispositions légales modifiées? En quoi consistait cet allègement administratif?

Base: n = [505] | Filtre: Tous les répondants | Question ouverte | Citations totales ≥ 1,0 % présentées

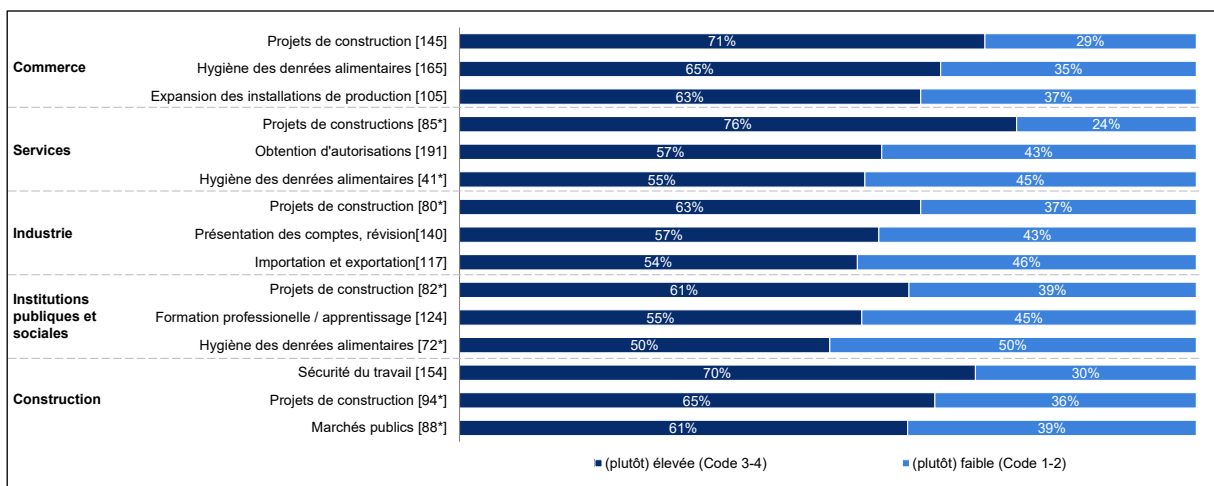
4 Charge administrative par branche

4.1 Vue d'ensemble des trois premiers domaines par branche

Le graphique 22 montre une vue d'ensemble des trois domaines par branche qui présentent la plus forte proportion d'entreprises ayant indiqué une charge administrative (plutôt) élevée. Les branches ont été groupées dans le tableau ci-dessous en fonction de l'activité économique respective (selon les codes NOGA):

Branches	Codes NOGA	Intitulé / «activité économique»
Commerce	45-47	Commerce
	49-53	Transport et entreposage
	55-56	Hébergement et restauration
Services	69-75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
	77-82	Autres activités économiques
Industrie	10-33	Industries manufacturières/fabrication de produits
	05-09	Industries extractives
	35-39	Autre industrie
Institutions publiques et sociales	84	Administration publique et défense; sécurité sociale
	85	Enseignement
	86-88	Santé et action sociale
Construction	41-43	Industrie de la construction, bâtiment

Figure 22: Charge ressentie subjectivement – Top 3 par branche



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée | Données ≥ 3 % étiquetées | * Petite base

Comme le montre le graphique 22, la charge subjective liée aux différents domaines de réglementation varie d'une branche économique à l'autre, mais ce n'est pas flagrant. En effet, le domaine des Projets de construction constitue la principale charge subjective dans quatre des cinq branches. C'est dans celle des services que cette valeur est la plus importante: 76 % des entreprises ont indiqué qu'il s'agissait d'une charge (plutôt) élevée. Dans la branche de la construction, c'est la Sécurité au travail qui est ressentie comme la principale charge (70 %). Au-delà

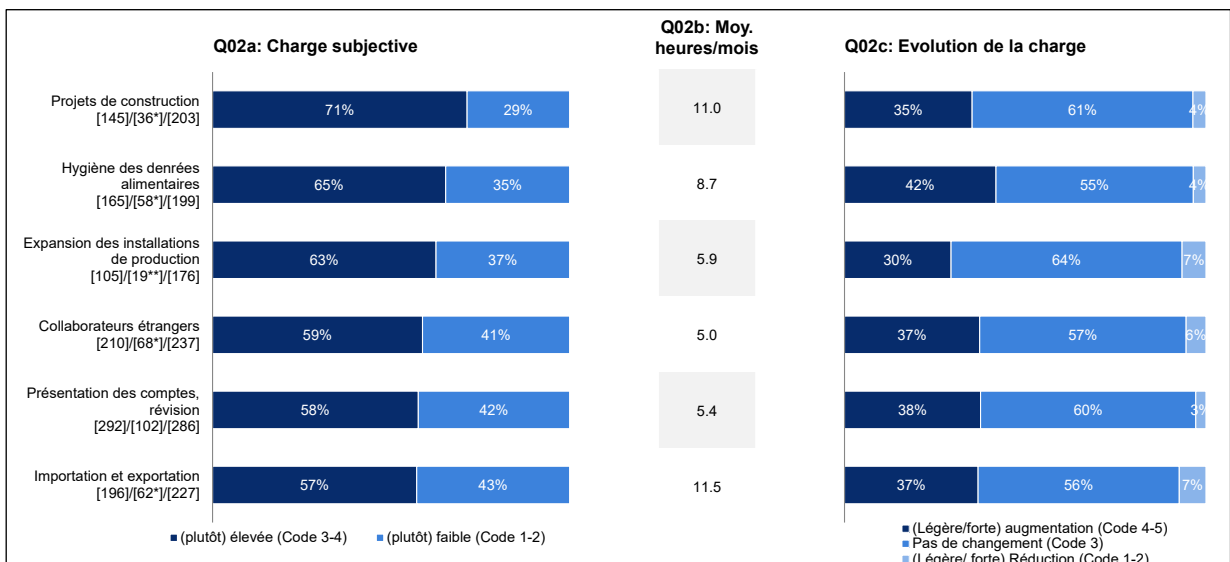
de cette relative homogénéité, les différences entre les branches sont très marquées en ce qui concerne les autres domaines évalués. L'Hygiène alimentaire figure ainsi dans le top 3 pour les branches du commerce (65 %), des services (55 %) et des institutions publiques et sociales (50 %), tandis que l'Obtention d'autorisations ne se retrouve que dans le top 3 de la branche des services (57 %).

4.2 Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par branche

Le graphique 23 présente les résultats des questions relatives à la charge subjective, à l'évolution de la charge et aux heures de travail effectives pour la branche du **commerce** (commerce, transport et entreposage, hébergement et restauration).

Les domaines sont classés en fonction de la proportion des entreprises qui indiquent une charge subjective (plutôt) élevée. Alors qu'en 2018, l'Hygiène alimentaire figurait en tête du classement dans la branche du commerce (69 %), ce sont les Projets de construction qui occupent cette place en 2022 (71 %). La valeur moyenne des heures effectivement investies par mois y est également élevée (11,0 heures par mois), bien qu'elle soit une nouvelle fois dépassée par le domaine Importation et exportation (11,5 heures par mois). Cependant, étant donné que le nombre de cas considérés pour l'établissement des moyennes est parfois très faible, ces valeurs ne sont pas fiables d'un point de vue statistique. Vient ensuite le domaine de l'Hygiène alimentaire, qui constitue une charge subjective pour 65 % des entreprises et requiert en moyenne 8,7 heures de travail effectives par mois. Étonnamment, c'est pour ce domaine que l'on recense le plus d'entreprises de la branche faisant état d'une augmentation de la charge par rapport à 2018 (42 %). Pour ce qui est des Projets de construction, les entreprises qui ressentent une hausse de la charge depuis 2018 sont en revanche moins nombreuses (35 %).

Figure 23: Charge dans la branche «Commerce» – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

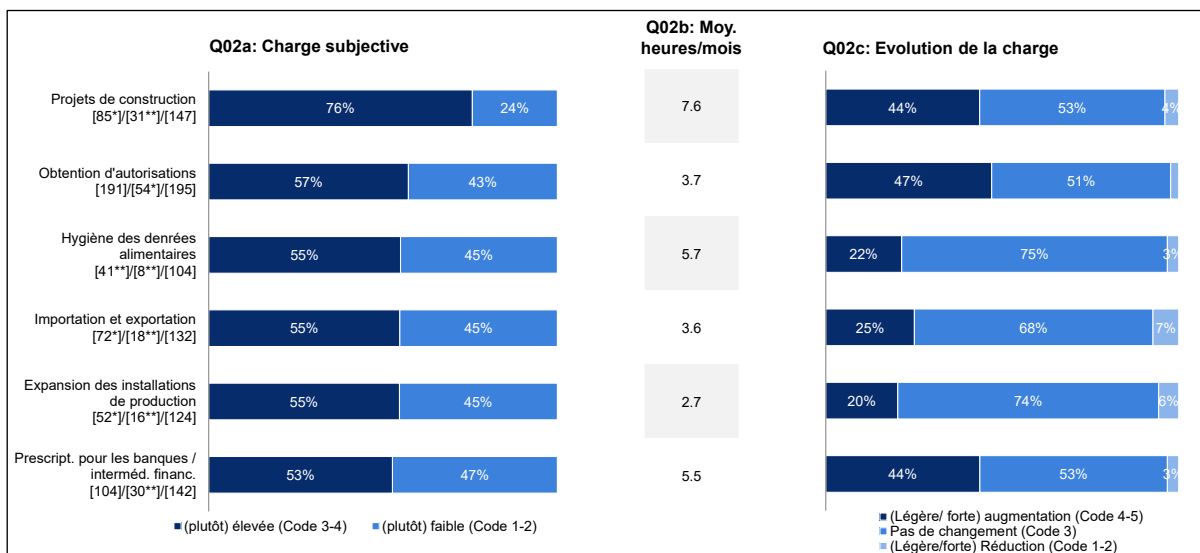
Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b)

Dans la branche des **services** (activités spécialisées, scientifiques et techniques et autres activités économiques), les Projets de construction constituent clairement la principale charge subjective (voir figure 24). Les quatre autres domaines mentionnés sur le graphique sont très proches les uns des autres pour ce qui est de la charge subjective, avec des valeurs comprises entre 53 % et 57 %. Les entreprises interrogées font état d'une forte hausse de la charge dans les domaines de l'Obtention d'autorisations (47 %), des Projets de construction (44 %) ainsi que des Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers (44 %) par rapport à 2018. Dans les trois autres domaines représentés, l'augmentation est comprise entre 20 % et 25 %. Il apparaît également que dans le top 6 des domaines de réglementation considérés dans la branche des services, les entreprises font moins souvent état d'un accroissement de la charge depuis 2018 que dans les autres branches.

Le nombre de cas pris en compte pour la définition de la charge effective (moyenne) étant bien trop faible, ces résultats ne font pas l'objet d'une interprétation.

Figure 24: Charge dans la branche «Services» – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

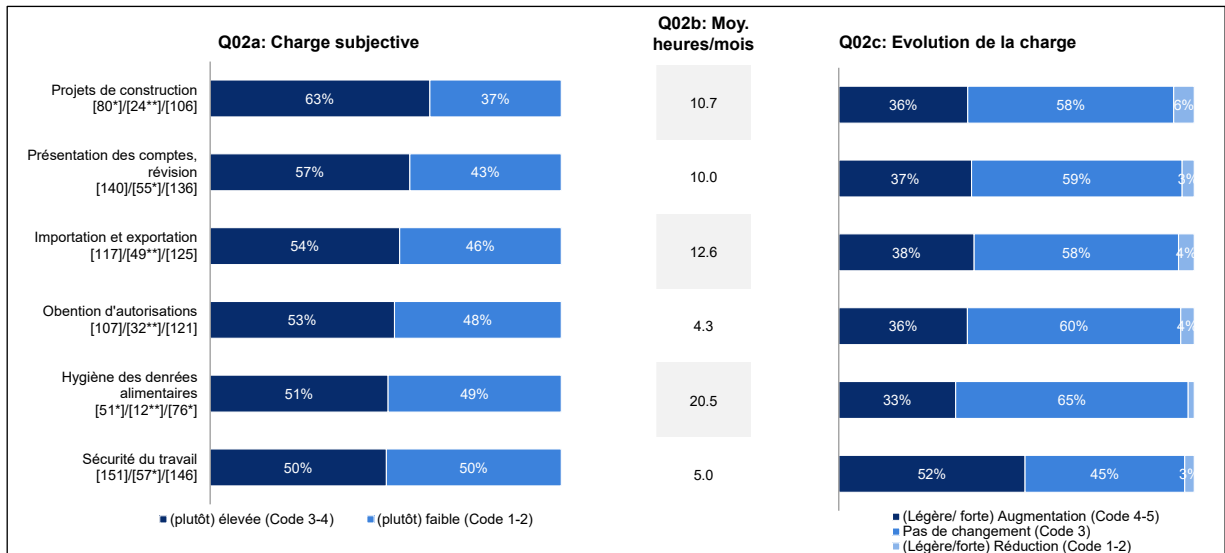
Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées

Dans la branche de l'**industrie** (industries manufacturières/fabrication de produits, industries extractives, autre industrie), les domaines Projets de construction (63 %) et Présentation des comptes/révision (57 %) ont été perçus le plus souvent comme une charge (plutôt) élevée (voir figure 25). Cela ne se reflète toutefois pas dans les valeurs moyennes des heures effectivement investies dans ces deux domaines par rapport aux moyennes dans les autres domaines. En raison du très faible nombre de cas, ces valeurs ne sont toutefois pas fiables d'un point de vue statistique.

Figure 25: Charge dans la branche «Industrie» – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

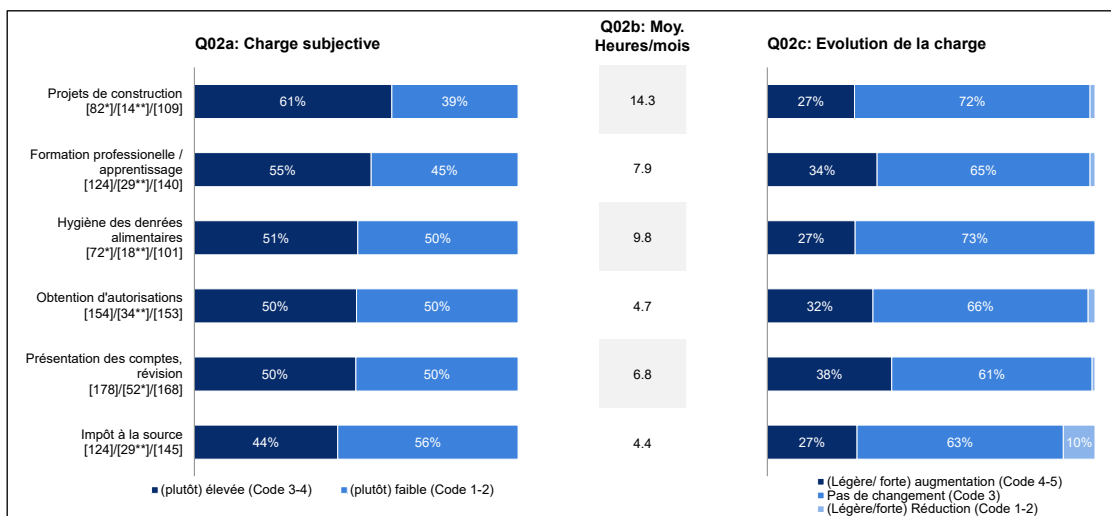
Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées

Pour ce qui est de l'évolution de la charge, c'est le domaine Sécurité au travail qui est de loin le plus souvent cité. En effet, 52 % des entreprises interrogées affirment que la charge qui y est liée a augmenté depuis 2018. La hausse est bien moins marquée (entre 33 % et 38 %) dans les cinq autres domaines.

Comme dans la branche des services, quatre des six domaines du top 6 de la branche des **institutions publiques et sociales** (administration publique et défense, sécurité sociale, enseignement, santé et action sociale) sont très proches les uns des autres (entre 50 % et 55 %, voir figure 26). Il n'y a que pour les Projets de construction (61 %) et l'Impôt à la source (44 %) que la charge est légèrement plus élevée ou plus faible. En raison des petites bases de calcul, les valeurs moyennes établies pour la charge réelle ne sont pas assez significatives pour permettre des comparaisons fiables.

Sur les six domaines considérés, le domaine Présentation des comptes/révision est celui qui enregistre la plus forte proportion de répondants (38 %) indiquant une hausse de la charge administrative depuis 2018.

Figure 26: Charge dans la branche «Institutions publiques et sociales» – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

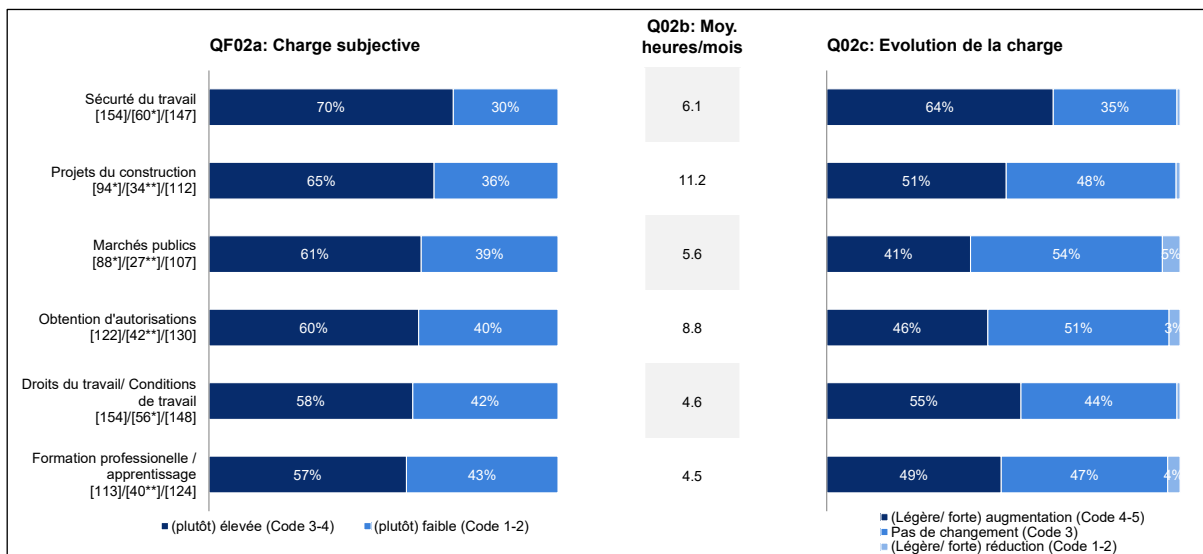
Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées

La branche de la **construction** (industrie de la construction et bâtiment) perçoit le plus souvent la charge administrative liée à la Sécurité au travail comme une charge (plutôt) élevée (voir figure 27). Viennent ensuite les Projets de construction, qui constituent la principale charge dans les cinq autres branches. Les quatre domaines restants du top 6 présentent des proportions similaires d'entreprises faisant état d'une charge (plutôt) élevée (entre 57 % et 61 %). La valeur moyenne des heures de travail réellement investies par mois est la plus élevée dans le domaine Projets de construction, mais elle n'est statistiquement pas assez fiable en raison du faible nombre de cas (n = 34).

Une hausse de la charge administrative a été signalée en particulier dans le domaine Sécurité au travail (64 %).

Figure 27: Charge dans la branche «Construction» – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

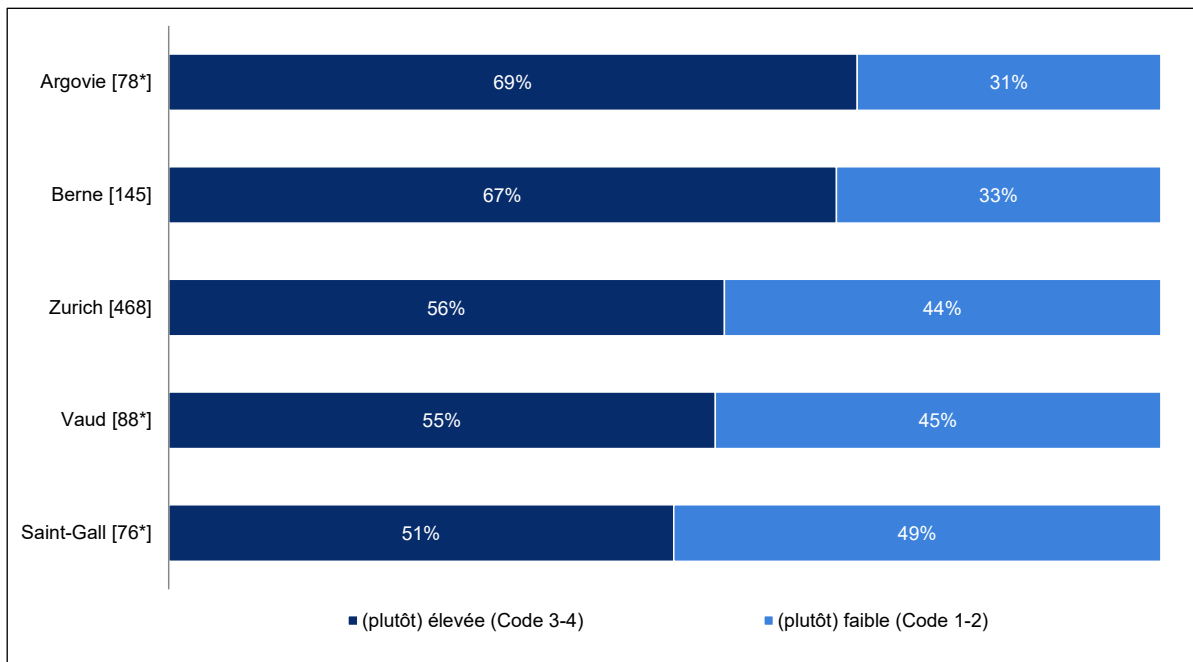
Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées

5 Charge administrative par canton

Le graphique 28 présente la charge administrative globale pour les cinq cantons comptant le plus de cas. Il apparaît clairement que dans les cantons d'Argovie et de Berne, cette dernière est jugée nettement plus élevée que dans les cantons de Zurich, de Vaud et de St-Gall. Pour ce qui est de la charge moyenne, la différence entre les cantons d'Argovie et de Berne et les cantons de Zurich et de St-Gall est statistiquement significative.

Figure 28: Charge administrative subjective globale par canton



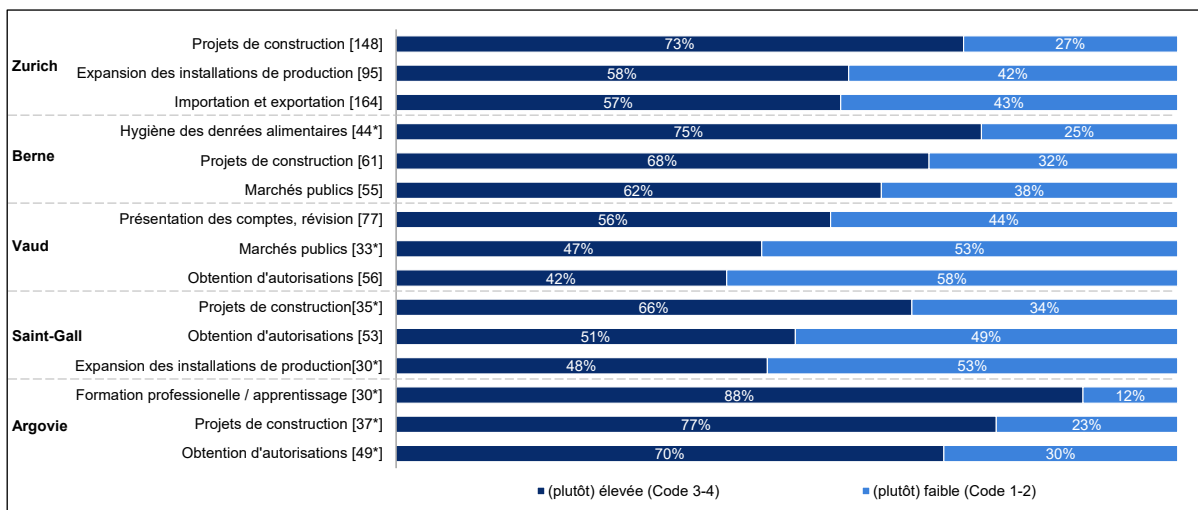
Q01a: Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée

5.1 Vue d'ensemble des trois premiers domaines par canton

Le graphique 29 montre, pour les cinq cantons comptant le plus de cas, les trois domaines quiregistrent les plus fortes proportions d'entreprises ayant indiqué une charge administrative (plutôt) élevée.

Figure 29: Charge ressentie – Top 3 par canton



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | Question à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée | * Petite base

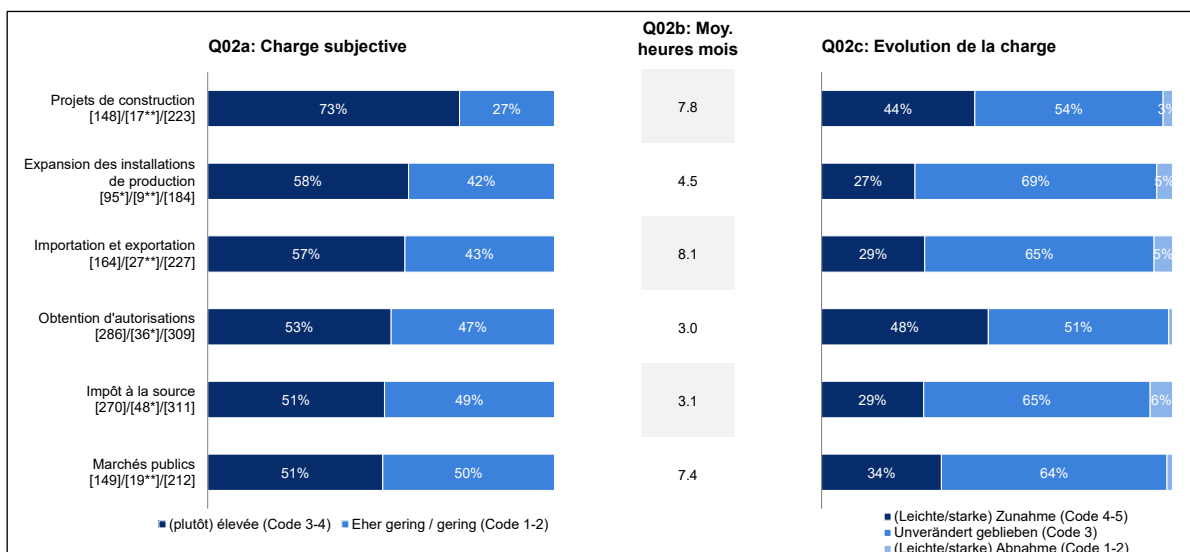
Il convient de préciser, dans le cadre de l'évaluation cantonale, que les résultats du canton de Zurich sont les plus précis et les plus fiables. Cela tient au fait que, comme en 2018 et en 2014, l'échantillon a été augmenté dans ce canton. Au total, 478 entreprises du canton de Zurich ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un nombre de cas nettement plus élevé que dans les autres cantons. Il faut donc porter une attention toute particulière au nombre de cas pris en considération dans les autres cantons présentés. Dans les cantons de Vaud, de St-Gall et d'Argovie, en particulier, le nombre de cas est trop faible pour que l'on puisse établir des comparaisons fiables.

En ce qui concerne la charge subjective, le domaine Projets de construction figure dans le top 3 de la majorité des cantons, notamment dans ceux de Zurich, de Berne, de St-Gall et d'Argovie. Le nombre de cas liés à ce domaine est toutefois très faible dans les deux derniers cantons cités. C'est dans le canton d'Argovie que les valeurs relatives à la charge subjective sont les plus élevées. Cependant, étant donné que ce dernier n'est concerné que par un faible nombre de cas, ces résultats ne sont pas statistiquement fiables. Dans les autres domaines, les valeurs varient fortement selon les cantons.

5.2 Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par canton

Dans le canton de Zurich, 73 % des entreprises interrogées perçoivent le travail administratif découlant des Projets de construction comme une charge (plutôt) élevée (voir figure 30). Ce domaine était déjà celui qui générait la plus forte charge en 2018 (avec 67 %). Le deuxième domaine en question était alors l'Importation et exportation, un domaine qu'un peu plus de la moitié des entreprises considère toujours comme une charge (plutôt) élevée en 2022 et qui figure donc en troisième position dans le top 6. L'Expansion des installations de production occupe désormais la deuxième place du classement (58 %) en ce qui concerne la charge subjective.

Figure 30: Charge dans le canton de Zurich – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

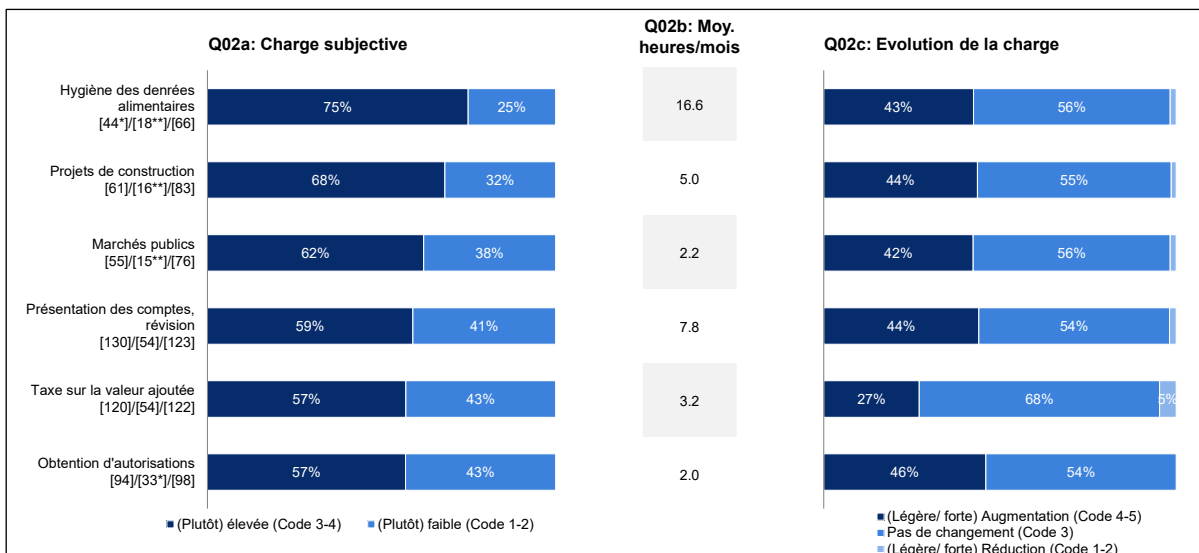
Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées

Le nombre de cas pris en compte pour l'établissement des valeurs moyennes relatives à la charge réelle est trop faible pour permettre la formulation d'affirmations. Selon les entreprises interrogées, c'est surtout dans les domaines de l'Obtention d'autorisations (48 %) et des Projets de construction (44 %) que la charge a le plus évolué depuis 2018.

Dans le canton de **Berne**, une majorité d'entreprises perçoit la charge dans les domaines Hygiène alimentaire (75 %) et Projets de construction (68 %) comme (plutôt) élevée (voir figure 31). Pour les autres domaines figurant dans le top 6, les valeurs sont plus faibles (entre 57 % et 62 %). La charge effective en heures ne peut être déterminée avec précision en raison du faible nombre de cas.

46 % des entreprises interrogées ont indiqué que, depuis 2018, la charge avait surtout augmenté dans le domaine de l'Obtention d'autorisations.

Figure 31: Charge dans le canton de Berne – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

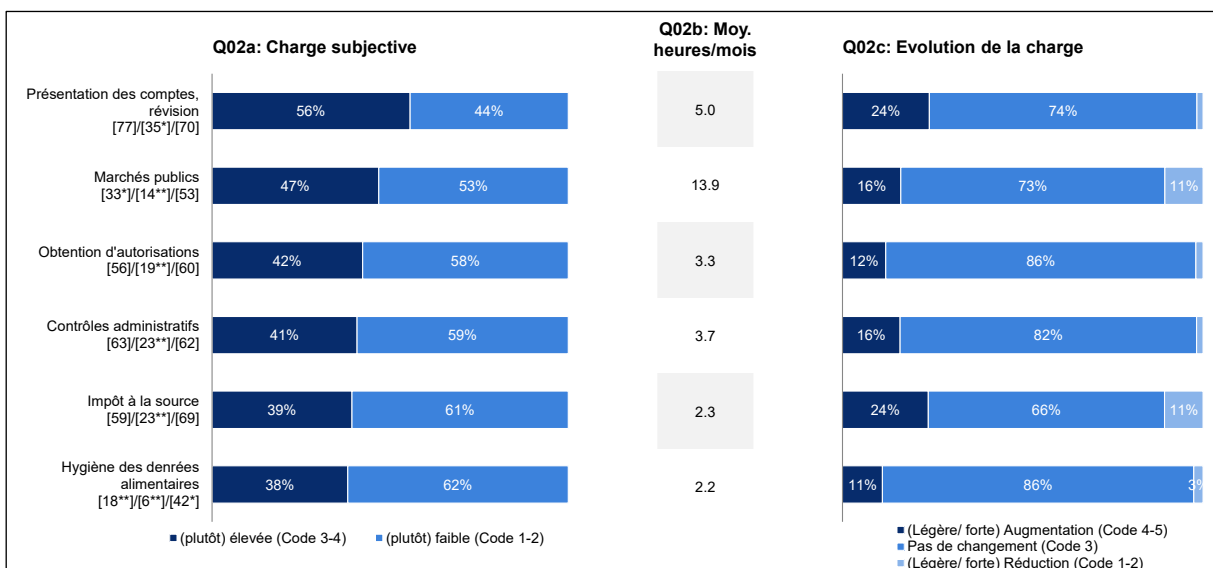
Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées

Dans le canton de **Vaud**, c'est le domaine Présentation des comptes/révision qui se positionne en tête du top 6, générant une charge (plutôt) élevée pour une grande proportion des entreprises concernées. Il figurait déjà en 2018 dans le top 6, mais à la deuxième place, derrière les Projets de construction qui, pour leur part, ne font plus partie du top 6 en 2022. Viennent ensuite les Marchés publics avec 33 citations, ce qui est trop peu pour permettre des affirmations détaillées à ce sujet.

Le nombre de cas pris en compte pour la définition de la charge réelle moyenne est lui aussi trop faible. De manière générale, il n'est pas possible d'interpréter plus précisément les résultats obtenus pour le canton de Vaud (tout comme pour ceux de St-Gall et d'Argovie, dont il est question plus loin) en raison du nombre limité de cas.

Figure 32: Charge dans le canton de Vaud – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

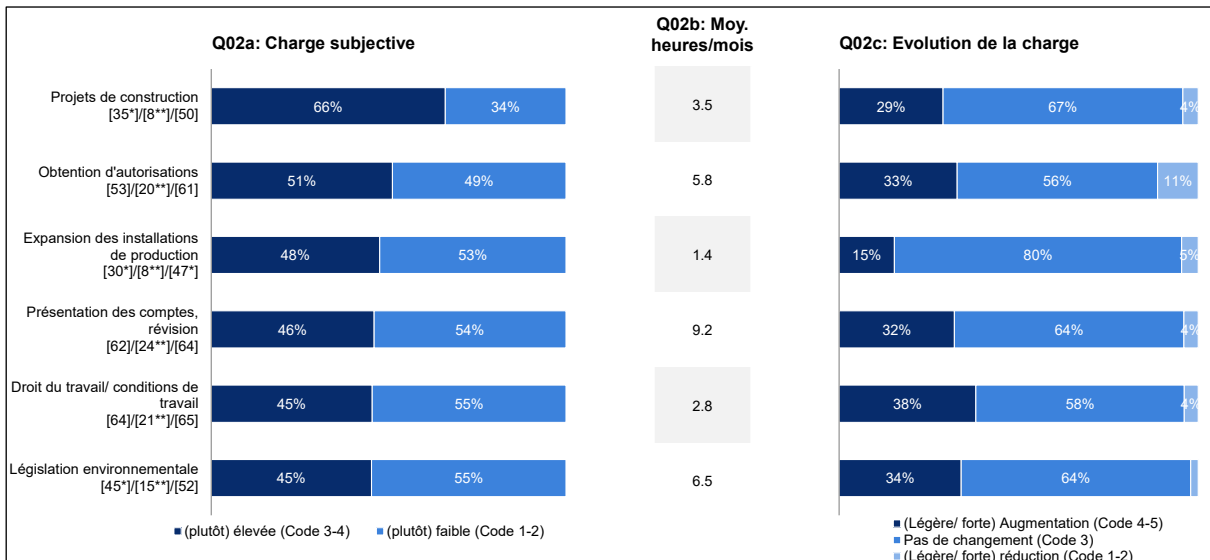
Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2014?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées

Les cantons de **St-Gall** (figure 33) et d'**Argovie** (figure 34) sont représentés dans tous les domaines par un petit nombre de cas, ce qui ne permet pas de comparaisons fiables.

Figure 33: Charge dans le canton de St-Gall – Top 6



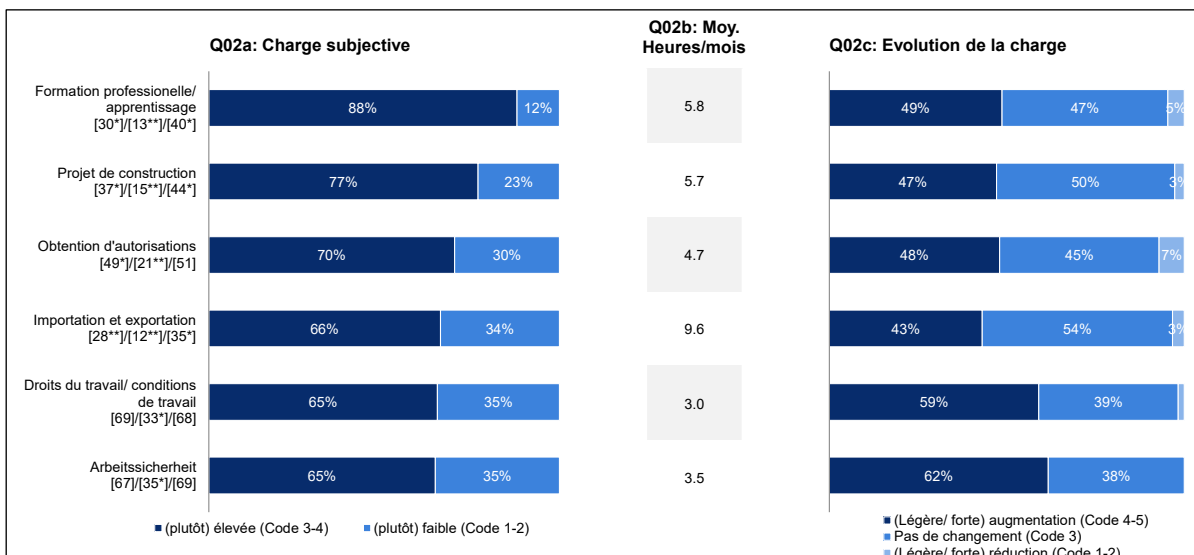
Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées

Figure 34: Charge dans le canton d'Argovie – Top 6



Q02a: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.

Q02b: Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise? Veuillez en outre estimer approximativement l'investissement en heures par mois. | Q02c: Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018?

Base: n = [] | Filtre: Tous les répondants | * Petite base, ** Très petite base

Questions à l'échelle: 1 = faible à 4 = élevée (Q02a) & 1 = fortement diminué à 5 = fortement augmenté (Q02c) | Question ouverte (Q02b) | Données ≥ 3 % étiquetées

6 Descriptif de l'étude

6.1 Méthodologie et déroulement de l'enquête

Les entreprises pouvaient répondre à l'enquête sur papier ou en ligne. Outre une lettre d'information au nom du SECO, LINK a envoyé le questionnaire papier (PAPI – *Paper-and-Pencil Interviewing*) et une enveloppe-réponse préaffranchie. L'URL ainsi que les informations de connexion permettant d'accéder au questionnaire en ligne (CAWI – *Computer-Assisted Web Interviewing*) étaient déjà mentionnées dans la lettre d'information. Les documents ont été envoyés en français, allemand ou italien, selon la région linguistique concernée.

Comme les interlocutrices et interlocuteurs n'étaient pas tous connus à l'avance, il a été décidé de décrire dans la lettre d'information la personne de l'entreprise qui serait la mieux à même de répondre aux questions. Cette lettre a été adressée directement à la direction de l'entreprise.

Environ deux semaines et demie après l'envoi des questionnaires, des rappels téléphoniques ont eu lieu afin d'inciter les entreprises n'ayant pas encore répondu à participer en complétant le questionnaire. Il n'était pas possible de réaliser des interviews directes par téléphone. Pendant l'entretien de rappel téléphonique, le personnel d'assistance et d'enquête avait toutefois la possibilité d'envoyer à la personne concernée un lien direct par e-mail lui permettant d'accéder au questionnaire. Cela s'avère souvent très utile pour clarifier certaines questions des entreprises. Le personnel d'assistance et d'enquête a été formé spécialement à cette tâche. Pendant la phase de relevé des données, les entreprises avaient la possibilité de contacter, dans leur langue nationale, une ligne d'assistance joignable aux heures de bureau (par téléphone ou e-mail).

Le tableau suivant récapitule les dates clés de l'enquête:

Date	Déroulement de l'enquête
10 octobre 2022	Envoi des questionnaires (envoi en nombre en courrier B)
31 octobre 2022	Début des rappels téléphoniques
30 novembre 2022	Fin des rappels téléphoniques
6 décembre 2022	Fin du terrain

6.2 Population de base et tirage de l'échantillon

La population de base de l'échantillon initial des entreprises comprend toutes les entreprises implantées en Suisse qui occupent au moins trois employés (nombre de collaborateurs, non convertis en équivalents plein temps) et qui exercent leurs activités dans un secteur compris dans les codes 8 à 96 de la NOGA (donc sans les activités dans les secteurs culture, chasse et services annexes; sylviculture et exploitation forestière; pêche et aquaculture; extraction de houille et de lignite; extraction d'hydrocarbures; extraction de minerais métalliques; activités des ménages en tant qu'employeurs; activités différenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre; activités des organisations et organismes extra-territoriaux).

Les adresses des entreprises cibles ont été sélectionnées le 26 septembre 2022 par l'OFS au moyen d'un tirage aléatoire, effectué selon les critères définis, sur la base du Registre des entreprises et des établissements (REE) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), puis livrées sous forme électronique à LINK.

Dans ce cadre, les petites/micro-entreprises ont été légèrement sous-représentées au profit des entreprises plus grandes de manière à disposer également d'au moins 20 adresses par cellule pour les entreprises plus grandes. Pour le canton de Zurich, un échantillon séparé (supérieur à la moyenne) a été tiré et pondéré dans les analyses globales en fonction de la répartition effective.

Les critères suivants ont été pris compte dans le tirage de l'échantillon par l'OFS:

- nombre de collaborateurs;
- codes NOGA de 8 à 96 (les autres codes NOGA ne font pas partie de l'échantillon);
- canton;
- code linguistique (langue de contact).

L'échantillon comprenait 4818 adresses ainsi qu'une réserve supplémentaire (520 adresses). Le tableau suivant fournit un aperçu de la répartition de l'échantillon principal:

	Nombre de collaborateurs dans l'entreprise				
	3-9	10-49	50-249	250 ou plus	TOTAL
Suisse sans Zurich					
Denrées alimentaires (10, 11, 56)	193	49	20	20	282
Construction (41, 42, 43)	241	97	49	20	407
Reste	1537	577	241	241	2596
Uniquement Zurich					
Denrées alimentaires (10, 11, 56)	49	49	20	25	143
Construction (41, 42, 43)	97	49	20	20	186
Reste	721	289	97	97	1204
Total	2838	1110	447	423	4818

6.3 Taux de retour et couverture de l'échantillon

Au total, 4818 entreprises ont été invitées à participer à l'enquête de 2022. 1525 d'entre elles y ont répondu. 897 questionnaires papier et 628 questionnaires en ligne ont été complétés. Le taux de retour s'élève par conséquent à 31,7 %, ce qui est nettement inférieur aux chiffres de 2018.

Statut	Nombre	
Échantillon initial brut	4818	100
Envois/rappels	% de l'échantillon initial	
Lettre d'invitation	4818	100
Rappels téléphoniques	457	9,5
Retour	% de l'échantillon initial	
Refus	34	0,7
Retour	1525	31,7
PAPI	897	18,6
CAWI	628	13,0
Entretiens réalisés	1525	31,7
Taux d'interruption ⁷	122	2,5
Demandes d'assistance soumises	58	

⁷ Nombre d'entreprises ayant accédé au questionnaire en ligne mais ne l'ayant pas complété dans son intégralité

par e-mail (hotline)		
----------------------	--	--

Le tableau suivant montre la répartition des retours sur la base du tirage de l'échantillon.

	Nombre de collaborateurs dans l'entreprise									
	3-9		10-49		50-249		250+		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Suisse sans Zurich										
Denrées alimentaires (10, 11, 56)	45	23,3	11	22,4	6	30,0	5	25,0	67	23,8
Construction (41, 42, 43)	73	30,3	37	38,1	18	36,7	7	35,0	135	33,2
Reste	494	32,1	208	36,0	81	33,6	61	25,3	844	32,5
Uniquement Zurich										
Denrées alimentaires (10, 11, 56)	14	28,6	13	26,5	4	20,0	5	3,5	36	25,2
Construction (41, 42, 43)	18	18,6	14	28,6	6	30,0	2	1,1	40	21,5
Reste	237	32,9	112	38,8	35	36,1	19	1,6	403	33,5
Total	881	31,0	395	35,6	150	33,6	99	23,4	1525	31,7

6.4 Structure de l'échantillon

Le tableau suivant montre le nombre d'interviews réalisées en fonction de la branche et du nombre de collaborateurs dans l'entreprise (sans pondération).

	Nombre de collaborateurs dans l'entreprise									
	3-9		10-49		50-249		250+		TOTAL	
Suisse sans Zurich	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Denrées alimentaires (10, 11, 56)	45	3	11	0,7	6	0,4	5	0,3	67	4,4
Construction (41, 42, 43)	73	4,8	37	2,4	18	1,2	7	0,5	135	8,9
Reste	494	32,4	208	13,6	81	5,3	61	4,0	844	55,3
Uniquement Zurich	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Denrées alimentaires (10, 11, 56)	14	0,9	13	0,9	4	0,3	5	0,3	36	2,4
Construction (41, 42, 43)	18	1,2	14	0,9	6	0,4	2	0,1	40	2,6
Reste	237	15,5	112	7,3	35	2,3	19	1,2	403	26,4
Total	881	57,8	395	25,9	150	9,8	99	6,5	1525	100

Les données recueillies ont ensuite été pondérées sur la base de la répartition actuelle selon le registre REE. Le tableau suivant montre les valeurs pondérées en fonction de la branche et du nombre de collaborateurs dans l'entreprise (les valeurs non pondérées sont mentionnées entre parenthèses).

	Nombre de collaborateurs dans l'entreprise							
	3-9		10-49		50-249		250+	
Suisse sans Zurich	N	%	N	%	N	%	N	%
Denrées alimentaires (10, 11, 56)	84 (45)	5,5 (3)	30 (11)	2,0 (0,7)	3 (6)	0,2 (0,4)	0 (5)	0,0 (0,3)
Construction (41, 42, 43)	101 (73)	6,6 (4,8)	48 (37)	3,1 (2,4)	6 (18)	0,4 (1,2)	0 (7)	0,0 (0,5)
Reste	655 (494)	43,0 (32,4)	261 (208)	17,1 (13,6)	54 (81)	3,6 (5,3)	10 (61)	0,7 (4,0)
Uniquement Zurich	N	%	N	%	N	%	N	%
Denrées alimentaires (10, 11, 56)	13 (14)	0,9 (0,9)	6 (13)	0,4 (0,9)	1 (4)	0,1 (0,3)	0 (5)	0,0 (0,3)
Construction (41, 42, 43)	18 (18)	1,2 (1,2)	7 (14)	0,5 (0,9)	1 (6)	0,1 (0,4)	0 (2)	0,0 (0,1)
Reste	146 (237)	9,6 (15,6)	63 (112)	4,1 (7,3)	13 (35)	0,9 (2,3)	3 (19)	0,2 (1,2)

6.5 Questionnaire

Le questionnaire a été élaboré sur le modèle de celui de 2018. Son contenu était identique à celui de l'enquête précédente; seules quelques adaptations mineures ont été réalisées dans la formulation. Le temps de réponse à l'enquête (en ligne) au moyen de l'outil fourni était de 9,3 minutes.⁸

6.6 Intervalle de confiance

Lors de l'interprétation des résultats, il convient de tenir compte du fait que les enquêtes réalisées à partir d'un échantillon impliquent systématiquement certaines marges d'erreur qui peuvent être déterminées à l'aide de liens statistiques. La base la plus connue est le domaine de confiance.

Ce dernier peut être calculé au moyen de la formule suivante:

$$D = \pm 2,0 \sqrt{\frac{p(100-p)}{n}}$$

D = domaine de confiance

p = proportion des personnes interrogées ayant indiqué une réponse donnée (en points de pourcentage)

n = taille de l'échantillon (non pondérée)

Le domaine de confiance indique le taux d'erreur maximal pour l'échantillon non pondéré (avec une probabilité de 95 %) en fonction de la taille de l'échantillon et de la répartition des réponses. Plus la taille de l'échantillon est grande, plus le domaine de confiance est petit. Cela signifie que les échantillons plus grands représentent la situation dans l'univers de manière plus précise.

En clair: si 50 % des personnes interrogées ont opté pour la réponse A, la valeur réelle se situe, avec un niveau de confiance de 95 %, au sein des marges d'erreur suivantes pour les différentes tailles d'échantillon:

Taille des échantillons	Intervalle de confiance
100 personnes	±10 %
500 personnes	±4,5 %
1000 personnes	±3,2 %
1525 personnes	±2,6 %

Le domaine de confiance pour l'échantillon de taille (n) = 1525 s'établit à ± 2,6 %. Cela signifie qu'une valeur de 50 % trouvée dans l'échantillon oscille en réalité entre 47,4 % et 52,6 %, et ce, avec un niveau de confiance de 95 %. Cette précision est valable pour l'échantillon global, mais pas pour les segments individuels (p. ex. taille de l'entreprise).

⁸ 5 % des points de données n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation.

6.7 Adaptations par rapport à la vague d'enquête de 2018

Le questionnaire élaboré en 2018 a été réutilisé en 2022. Seules deux petites adaptations formelles ont été réalisées: la formulation «occasionnée par les réglementations étatiques» a été ajoutée aux questions 1a et 1b (voir questionnaire en annexe).

7 Annexe – Questionnaire

Questionnaire 2022 dans sa mise en page originale



Evaluation des charges administratives au sein des entreprises suisses

Nous vous remercions pour votre participation. Vos réponses seront traitées avec la plus stricte confidentialité et dans l'anonymat le plus complet.

Question 1a : Comment évaluez-vous la charge administrative due aux réglementations étatiques pour votre entreprise dans son ensemble ?

- Faible Plutôt faible Plutôt élevée Elevée

Question 1b : Comment la charge administrative due aux réglementations étatiques a-t-elle évolué depuis 2018 ?

- Fortement réduite Légèrement réduite Pas de changement Légèrement augmenté Fortement augmenté

Question 2 : Quelle est la charge administrative liée aux réglementations étatiques au sein de votre entreprise et dans quelle mesure cette charge a-t-elle évolué depuis 2018 ?

Charge administrative due à :	Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise ? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre <u>estimer</u> approximativement la dépense en heures par mois.						Estimation en heures par mois	c) Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2018 ?				
	Pas concerné	Ne sais pas	Faible	Plutôt faible	Plutôt élevée	Elevée		Fortement réduite	Légèrement réduite	Pas de changement	Légèrement augmentée	Fortement augmentée
Assurances sociales												
AVS/AI/APG	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2ème pilier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurance accidents / SUVA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taxes et impôts												
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Impôt sur les sociétés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Impôt à la source	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnel												
Droit du travail/conditions de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sécurité au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Collaborateurs étrangers (autorisations)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation professionnelle, apprentissage (sans l'activité de formation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Infrastructure												
Projets de construction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expansion des installations de production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circulation, véhicules à moteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dispositions générales												
Création d'entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Registre du commerce / FOSC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importation et exportation (marchandises)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présentation des comptes, révision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obtention d'autorisations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôles administratifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marchés publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Statistiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Charge administrative due à :	Charge administrative moyenne pour votre entreprise						Evolution depuis 2018					
	Pas concerné	Ne sais pas	Faible	Plutôt faible	Plutôt élevée	Elevée	Estimation en heures par mois	Fortement réduite	Légèrement réduite	Pas de changement	Légèrement augmentée	Fortement augmentée
Dispositions sectorielles												
Hygiène des denrées alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Législation environnementale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres :												
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Question 3: Quelle est la **charge administrative** mensuelle de votre entreprise pour s'acquitter de toutes les activités découlant des dispositions légales qui sont imposées par l'Etat ? Veuillez distinguer entre les charges internes (en heures par mois) et les coûts externes (en francs suisses par mois). Veuillez estimer la dépense à l'aide des catégories proposées.

Charge interne (h/mois)		Coûts externes (CHF/mois)	
<input type="checkbox"/>	<5 h	<input type="checkbox"/>	0 CHF
<input type="checkbox"/>	5-10 h	<input type="checkbox"/>	1 - 100 CHF
<input type="checkbox"/>	11-20 h	<input type="checkbox"/>	101-500 CHF
<input type="checkbox"/>	21-50 h	<input type="checkbox"/>	501-1000 CHF
<input type="checkbox"/>	51-100 h	<input type="checkbox"/>	1001-2500 CHF
<input type="checkbox"/>	101-500 h	<input type="checkbox"/>	2501-5000 CHF
<input type="checkbox"/>	>500 h	<input type="checkbox"/>	5001-25 000 CHF
		<input type="checkbox"/>	>25 000 CHF

Question 4: En ce qui concerne les réglementations qui entraînent une charge importante pour votre entreprise, lesquelles simplifieriez-vous et qu'amélioreriez-vous concrètement ?

Disposition(s) légale(s) : _____

Proposition d'amélioration : _____

Question 5: Y a-t-il eu, depuis 2018, un allègement administratif dans votre entreprise suite à des dispositions légales modifiées ? En quoi consistait cet allègement administratif ?

Disposition légale modifiée : _____

Allègement administratif : _____

Question 6: Quel est le chiffre d'affaires approximatif de votre entreprise par an ? S'il ne vous est pas possible de donner une indication précise, veuillez, s.v.p. estimer le chiffre d'affaires à l'aide des catégories proposées.

Ca. CHF _____ **Chiffre d'affaires (CHF/an)**

Chiffre d'affaires (CHF/an)	0-100 000 CHF	>100 001 – 250 000 CHF	>250 001 – 1 Mio. CHF	>1 Mio. – 2 Mio. CHF	>2 Mio. – 10 Mio. CHF	>10 Mio. – 100 Mio. CHF	>100 Mio. CHF
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nous vous remercions pour votre précieuse participation à cette enquête !

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Direction de la promotion économique

Secteur Politique PME

Holzikofenweg 36, 3003 Berne

www.seco.admin.ch, www.pme.admin.ch